CAMPAGNES SOLIDAIRES

Le journal de la Confédération paysanne

N° 382 – avril 2022 – 6 € – ISSN 09834-9181

Irrigation

Stop aux mégabassines !

DOSSIER

Des paysannes et paysans **hospitaliers**

SOMMAIRE

p.4 **Vie syndicale**

Actualité

p.6 **Guerres et dépendance** Le productivisme agricole est le problème, pas la solution

p.8 **Foncier** L'état des terres agricoles en France

p.9 **Foncier** Des paysan·nes, pas des champs de béton !

p.10 **L'agriculture paysanne** a-t-elle atteint un plafond de verre ?

p.11 **La grippe aviaire** ravage la Vendée et se propage aux départements voisins

p.12 **Bilan de mandat** Cinq ans de perdu

Dossier

Des paysannes et paysans **hospitaliers**

Point de vue

p.13 **Gilles Luneau** Guerre ou paix agricole ?

Internationales

p.14 « ***Tout ce qui se fait pour les peuples africains, sans les peuples africains, se fait contre les peuples africains !*** »

Agriculture paysanne

p.16 **Lozère** Quand l'agriculture paysanne tient Salon dans les fermes

Ami·e·s de la Conf'

p.18 Les Ami·e·s au **Salon à la ferme**

Culture paysanne

p.19 **Véronique Léon** De Bure à l'Algérie

Culture

p.20 **Gilles Luneau** *Les paysans face au chaos climatique*

p.22 **Abonnement**

p.22 **Petites annonces**

La Conf' en action

p.24 **Stop aux mégabassines !**

Le Samson du mois

Les textes publiés dans *Campagnes solidaires* peuvent être reproduits avec indication d'origine à l'exception de ceux de la rubrique Point de vue qui sont de la responsabilité de leurs auteurs et pour lesquels un accord préalable est requis.
Campagnes solidaires est imprimé sur du papier recyclé

@ Andréa Blanchin

No bassaran !

Nicolas Girod,
paysan dans le Jura,
porte-parole national

Le Printemps maraîchin vient de s'achever (cf.p.24) et malgré la fatigue et les doutes, nous devons toutes et tous être fiers de ce moment de fête, de débats, de luttes et d'actions auquel nous avons apporté notre belle contribution : des paysannes et paysans qui convergent des quatre coins de France pour montrer leur détermination à ne pas accepter le dernier mensonge et le dernier artifice en date pour « produire plus » et pour soi-disant obtenir la souveraineté alimentaire.

Après les OGM et les farines animales, la nouvelle béquille du productivisme agricole serait ces mégabassines : sans elles, ce sera la famine assurée et la disparition des agriculteurs…

Nous ne pouvons plus tolérer ces récupérations obscènes et ces instrumentalisations déplacées.

Non, le produire plus à tout prix n'est pas la solution, mais bien le problème : cette logique productiviste, avec pourtant des soutiens majeurs, a toujours été incapable de nourrir les peuples. Il est donc inconcevable de lui redonner les clés d'un camion qui nous mène collectivement dans une impasse sociale, écologique et alimentaire.

Non, les mégabassines ne résoudront pas la faim dans le monde, elles ne permettront pas non plus aux paysan·nes de mieux produire pour mieux vivre et nous nourrir. Bien au contraire.

Il n'est pas là question de substituer des pompages d'été par des pompages d'hiver, mais de les additionner : en effet, les volumes d'eau de la bassine en projet d'Epannes (Deux-Sèvres), où nous étions nombreuses et nombreux ce week-end des 25 au 27 mars, ajoutés aux pompages d'été autorisés sur le même territoire, seront plus importants après qu'avant et davantage concentrés sur moins d'agriculteurs.

Elles ne font donc que pousser à l'industrialisation d'un modèle déjà à bout de souffle et mettent encore un peu plus les paysan·nes en concurrence. Après la course au foncier, c'est la course à l'eau qu'organisent ces projets et leurs promoteurs. Une course où il y aura quelques gagnant·es et beaucoup de perdant·es, la loi du plus fort après la loi du marché…

Le modèle que dessinent ces stockages massifs, c'est une agriculture de firmes à côté d'une agriculture de niches. L'une prenant toute la place, la majorité des ressources, mais se servant de l'existence de la seconde qui, elle, survit comme elle peut, pour démontrer que les modèles cohabitent et que les consommateurs et consommatrices ont le choix.

Nous n'avons pas le choix : nous devons encore nous opposer à ce rouleau compresseur et ne pas accepter d'être l'alibi d'un système délirant et malade. La cohabitation est impossible, tant la pression du modèle dominant est forte et tant il accapare les subventions, l'accès à la terre, aux semences et à l'eau.

Quelques milliers d'agri-managers ou un million de paysannes et de paysans ? C'est bien la question que nous posons aujourd'hui dans cette lutte pour la préservation et la répartition de la ressource en eau.

Une eau à protéger comme un commun car nécessaire et indispensable à chacun·e, une eau à partager, à répartir au mieux, une eau à préserver par des pratiques agricoles durables et soutenables.

Oui, l'eau est indispensable. Alors, adaptons nos pratiques au lieu de chercher des palliatifs qui ne feront qu'augmenter notre impact négatif sur les écosystèmes et la vie de nos campagnes. Une fois les pratiques résilientes mises en route, nous pourrons réfléchir et mettre en place un stockage et une irrigation adaptés à l'évolution de la ressource : sans ça, ce sont des dégâts écologiques et climatiques toujours en augmentation et des capacités de production en baisse qui nous attendent.

Alors : No bassaran !

Mensuel édité par
l'association Média Pays
104, rue Robespierre
93170 Bagnolet
Tél. : 01 43 62 82 82 – fax : 01 43 62 80 03
campsol@confederationpaysanne.fr
confederationpaysanne.fr
facebook.com/confederationpaysanne
Twitter : @ConfPaysanne

Abonnements : 01 43 62 82 82
abocs@confederationpaysanne.fr
Directeur de la publication :
Nicolas Girod
Rédaction :
Benoît Ducasse
et Sophie Chapelle
Secrétariat de rédaction :
Benoît Ducasse

Comité de publication :
Andréa Blanchin, Céline Berthier, Christian Boisgontier, Michel Curade, Marc Dhenin, Florine Hamelin, Véronique Léon, Jean-Claude Moreau, Michèle Roux, Geneviève Savigny
Diffusion : Anne Burth
et Jean-Pierre Edin

Dessins : Samson, Claire Robert
Maquette : Julia Klag et Pierre Rauzy
Impression : Chevillon
26, boulevard Kennedy
BP 136 – 89101 Sens Cedex
CPPAP n° 1126 G 88580
N° 382 – avril 2022
Dépôt légal : à parution
Bouclage : 29 mars 2022

Agression

Nicolas Girod, porte-parole national de la Confédération paysanne, a été agressé à deux reprises lors du Salon de l'agriculture, à Paris,

Le 27 février, il a été pris à partie par deux hommes (qui portaient leurs masques), et l'un d'eux l'a frappé au visage.

Le 3 mars, trois agriculteurs, dont le président de la chambre du Lot-et-Garonne (Coordination rurale), ont débarqué sur le stand de la Confédération paysanne pour le prendre à partie sur les actions de la Conf' et de ses partenaires contre les mégabassines accaparant l'eau d'irrigation pour une minorité d'agriculteurs : insultes, agressivité, l'un d'eux a tenté de le frapper. L'intervention d'agents de la sécurité du Salon a permis de les faire partir du stand.

À la suite de ses agressions, Nicolas Girod a déposé deux plaintes à la gendarmerie de Salins-les-Bains, dans le Jura, où il réside et travaille : une pour violence suite au coup reçu le 27 février, l'autre pour menaces suite à l'intrusion, aux menaces et aux insultes portées par des responsables de la Coordination rurale du Lot-et-Garonne, le 3 mars : « *Je ne peux pas admettre d'être agressés physiquement et individuellement. Nos combats s'inscrivent dans des luttes collectives et pour l'intérêt général. Nos actions de désobéissance dérangent mais restent non-violentes. Une barrière vient d'être franchie et j'attends une condamnation de ces agissements ou, a minima, un soutien des responsables agricoles nationaux et des ministres. En tout cas, loin de nous intimider ces actes lâches et malveillants renforcent notre détermination à lutter contre les mégabassines.* » ■

Des poules… dans les bureaux !

Le 28 février, la Confédération paysanne du Rhône a mené une action coup de poing dans les locaux de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP, ex Services vétérinaires). Objectif : réclamer, pour faire face à la salmonelle, une réglementation compatible avec l'élevage en plein air de volailles. Et pour commencer, dénoncer le mépris des services de l'État pour toute la filière plein air : sous couvert de politique sanitaire, les services vétérinaires envoient trop régulièrement poules saines et paysan·nes en détresse à l'équarrissage et à la cessation d'activité. La Confédération paysanne dit « stop » ! ■

rhone.confederationpaysanne.fr

Passerelles paysannes

Le 28 février, à l'occasion du Salon de l'Agriculture, tout un réseau d'acteurs de l'agriculture paysanne, de la ruralité vivante et de l'éducation populaire a ouvert une plateforme commune *Passerelles paysannes*[1], concrétisant un engagement résolu en faveur du renouvellement des générations.

Le nouveau site – accessible gratuitement – est à destination des futur·es paysan·nes. Fruit de trois ans de réflexion et de recherches, il vise à pallier le manque d'accès à des informations claires sur les démarches et la diversité des dispositifs d'accompagnement existants sur chaque territoire. ■

passerellespaysannes.fr

(1) L'association SOL, Terre de Liens, le Réseau Civam, la Fadear, le Reneta (espaces test) et le réseau Crefad (éducation populaire).

La tempête de trop pour le maraîchage en Hauts-de-France

Le 18 février, la tempête Eunice a frappé les Hauts-de-France, provoquant de nombreux dégâts et plongeant la filière maraîchère dans une situation de crise sans précédent. Depuis, de nombreuses serres sont hors d'état et les pertes de récolte sous serres atteignent jusqu'à 100 % !

La Confédération paysanne (du Nord-Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme), avec plusieurs partenaires locaux [1], est sur le pont pour aider les paysans à faire face, sollicitant les services de l'État, interpellant le ministre de l'Agriculture, alertant les médias…

Le collectif demande le déclenchement d'une cellule de crise et du plan de calamités agricoles pour les maraîcher·es de la région, une aide financière d'urgence, une aide logistique et matérielle, la prise en charge par l'État des cotisations MSA 2022, une réunion de concertation avec les assureurs, les banques et la MSA… Il y a urgence ! ■

Contact : confhdf@gmail.com

(1) Réseau des amaps des HdF, Cival HdF, Bio en HdF.

Rémunération

Le 25 février, au Leclerc d'Agneaux, près de Saint-Lô, la Confédération paysanne de la Manche menait une action d'information auprès des consommateurs et consommatrices contre les promotions réalisées indûment sur leurs produits par le distributeur. « *Le revenu et le pouvoir d'achat des paysans est en forte baisse. Au nom du pouvoir d'achat des consommateurs, on laisse faire, c'est catastrophique* », alertait devant les médias Pierre Aubril, porte-parole de la Conf' départementale.

Le même jour, la Confédération paysanne de la Loire-Atlantique menait elle aussi une action dans un supermarché à Pontchâteau, au nord-ouest de Saint-Nazaire, avec le renfort de poules et de moutons. Les paysan·nes y ont également dénoncé les enseignes de la grande distribution qui « *font du profit sur leur dos* », exhortant le gouvernement à promulguer et mettre en œuvre la loin Egalim 2, votée fin 2021, censée permettre une meilleure rémunération des producteurs et productrices. ■

fr-fr.facebook.com/confederationpaysanne44

8 mars

Le 8 mars, la Confédération paysanne était présente dans nombre de manifestations pour la célébration de la Journée internationale des droits des femmes. À Rennes, un tracteur confédéré a attiré l'attention avec son slogan ! ■

Solidarité

Le 3 mars, la Confédération paysanne de l'Aveyron a offert un repas paysan et des produits de ses fermes aux salarié·es de la Société aveyronnaise de métallurgie (SAM) qui occupaient leur usine depuis plus de 100 jours. La SAM, reprise en 2017 par le groupe chinois Jinjiang, a été placée en liquidation judiciaire en novembre. Depuis, 150 des 330 ex-employé·es se relaient pour occuper le site et réclamer à Renault, dont les commandes assuraient la production et qui a refusé de soutenir un plan de relance, une « *réparation du préjudice subi* ». Ils et elles veulent aussi empêcher une vente aux enchères des machines, craignant que cela ne décourage la reprise du site. Les mandataires liquidateurs ont demandé au tribunal de Rodez de prononcer l'expulsion sans délai des 150 personnes qui occupent l'usine. Le jugement devait être rendu au lendemain du bouclage de ce numéro. ■

#RURÂL'EUR

Petit monstre

L'application promise du minimum de valorisation des pensions des retraites agricoles à 85 % du Smic avait été décidée en juillet 2020 et… rien ne s'était passé. Sauf le temps, bien entendu. Face à ce banal et peu courageux surplace, la frustration des retraité·es a été patente et le député Chassaigne – porteur de la loi de revalorisation – a repris ce dossier pour que le Parlement s'agite et que le gouvernement passe à l'acte.

Mais il n'est pas si facile de passer à l'acte lorsque l'on parle « retraites agricoles ». Une nouvelle loi s'est avérée nécessaire, adoptée le 17 décembre 2021. La revalorisation serait même avancée au 1er novembre 2021, plutôt qu'au 1er janvier 2022, disait-on. Cela n'a pas dû être parfait car « *le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, et le secrétaire d'État chargé des Retraites, Laurent Pietraszewski, annoncent qu'à compter du 9 février 2022 (…), le minimum de retraite de base des conjoints collaborateurs d'exploitation agricole et des aides familiaux serait aligné sur celui des chefs d'exploitation. Cette hausse, entrée en vigueur le 1er janvier, se matérialise à compter de ce 9 février, date du versement des pensions au titre du mois de janvier par la MSA aux retraités.* »

Personne n'y comprend plus rien. En fait, des obstacles ont été installés. Une pension au titre de la guerre d'Algérie peut empêcher la revalorisation. Une retraite très faible pourrait rester très faible, si vous n'avez pas liquidé des droits liés à vos indemnisations comme élu·e communal·e, par exemple, ou que l'invalidité vous ferme des droits au titre du « *complément différentiel de points de retraite complémentaire obligatoire* ». Aucun courrier n'a été envoyé à ce jour concernant l'interprétation par la MSA des situations de chacun·e des retraité·es.

La revalorisation n'est pas sans rappeler le monstre du Loch Ness : on en parle davantage qu'on ne le voit.

Guerres et dépendance

Le productivisme agricole est le problème, pas la solution

Avant de s'inquiéter des conséquences agricoles de l'invasion de l'Ukraine par les armées de Poutine, la Coordination européenne Via Campesina (ECVC) et la Confédération paysanne rappellent que les premières victimes sont bel et bien les Ukrainien·nes et que l'accueil des réfugié·es (de guerre, économiques ou climatiques) est un devoir de solidarité.

Le secrétariat national de la Confédération paysanne

L'Ukraine représente 50 % du tournesol, 20 % du colza, près de 20 % du maïs et 12 % du blé exportés à travers la planète. Les marchés mondiaux restent relativement étroits, et donc toute fluctuation de volumes a des impacts énormes sur les prix des marchés, ce qui met en danger les populations des pays importateurs et les agricultures dépendantes de ces flux mondialisés. Les cours de l'énergie, des engrais de synthèse et des céréales flambent.

Les conséquences agricoles de la guerre en Ukraine sont l'occasion pour la FNSEA et les promoteurs du productivisme agricole de faire perdurer leur système à bout de souffle. La musique du « produire plus sans contrainte » revient donc en force dans l'espace médiatique et politique.

Le secrétariat national de la Confédération paysanne a tenu une conférence de presse, le 11 mars, sur les conséquences agricoles de l'invasion de l'Ukraine, avec le message : le productivisme agricole est le problème, pas la solution [1].

(1) La conférence peut être visionnée sur la chaîne YouTube de la Confédération paysanne : urlz.fr/hHVL

Cette guerre en Ukraine dévoile en effet de nombreuses dépendances du système agro-industriel mondialisé :

- Dépendance aux engrais de synthèse, qui nécessitent une quantité considérable de gaz pour leur fabrication et contribuent fortement aux émissions de gaz à effet de serre du système agricole mondial. Dépendance donc à l'achat d'énergie fossile russe, qu'on peut étendre à d'autres pratiques des filières agro-industrielles : serres chauffées en fruits et légumes, chauffage des unités de productions animales hors-sol, fabrication de poudre de lait…
- Dépendance à l'alimentation animale importée : la moitié du maïs importé en Europe vient d'Ukraine, gros producteur également de tournesol et donc de tourteaux. L'absence de lien au sol et d'autonomie fourragère des élevages industriels est un problème majeur sur tous les plans : économique, climatique, environnemental et sanitaire.
- Dépendance aux marchés financiers : les prix des denrées alimentaires, y compris sur les marchés intérieurs, sont soumis aux variations des cours mondiaux et à la spéculation. Chaque aléa climatique, géopolitique, sanitaire, est l'occasion pour certain·es de gagner beaucoup sur les marchés, et pour d'autres de se retrouver en graves difficultés.
- Dépendance au libre-échange et à l'export : laisser penser que la sécurité alimentaire peut s'obtenir par un fonctionnement libéral des marchés est un mensonge éhonté.
- Dépendance aux multinationales semencières : l'invasion de l'Ukraine, siège d'une production semencière importante et vitale pour l'Est de l'Europe, induit des menaces importantes pour l'approvisionnement en semences des prochaines saisons.
- Dépendance à la captation d'aides publiques : le modèle productiviste s'accapare les aides, notamment celles de la Pac, distribuées à la surface. Comble de l'ironie, parmi les principaux bénéficiaires de la Pac, les grands céréaliers vont aussi bénéficier grandement de la flambée des cours mondiaux, conséquence de la chute des exportations agricoles ukrainiennes.
- Dépendance aux banques : l'endettement des exploitant·es agricoles est important, notamment dans les filières industrielles des volailles et du porc, où leur manque d'autonomie est criant face au besoin d'importation d'alimentation animale.

En plus d'être dépendant, ce système agricole aggrave la situation sociale et écologique de la planète : dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, misère et malnutrition… En subventionnant les productions exportées, il dé-

truit toute possibilité de développement de filières locales et de souveraineté alimentaire des pays du Sud. Engendrant pauvreté, faim et crises climatiques dans les pays pauvres, il alimente les flux migratoires mondiaux. Se placer comme sauveurs de peuples qui risqueraient la pénurie alimentaire est hypocrite, alors même que le fonctionnement libéral des marchés de ces dernières décennies, dont la FNSEA et le COPA-COGECA sont les artisans, est intrinsèquement aveugle à la question de la répartition des ressources et de l'approvisionnement des populations. Les émeutes de la faim de 2008 l'avaient déjà dévoilé : le marché ne peut résoudre l'insécurité alimentaire, seule la solidarité le peut, en sortant des logiques spéculatives et libérales.

Face à cette dépendance systèmique, La Via Campesina et la Confédération paysanne, proposent l'autonomie. Ce qui se décline par :

■ De suite, des mesures d'urgence :

• Le contrôle du prix des céréales pour permettre l'approvisionnement de populations qui seraient en risque de pénurie alimentaire, et pour l'approvisionnement des élevages. Il faut notamment interdire la spéculation, plafonner le prix des céréales, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, et instaurer des prix solidaires pour les populations les plus précaires.

• Des soutiens d'urgence pour les éleveuses et éleveurs dépendants de l'importation d'alimentation animale, assortis d'un plan de désendettement et de désintensification de la production animale industrielle. Cette aide d'urgence doit en effet être conditionnée à un plan de transition vers des systèmes de production plus sobres, plus autonomes et économes, et en lien avec le sol.

• L'interdiction immédiate de cultures alimentaires pour la méthanisation et la fabrication d'agrocarburants. On libérera ainsi 3 à 5 % de la surface agricole française pour la production alimentaire des humains et des animaux.

• L'augmentation immédiate de la surprime des premiers hectares pour mieux soutenir l'emploi paysan et redistribuer équitablement les aides de la Pac.

• L'arrêt de tous les projets de ferme-usine.

• Un moratoire sur tous les projets d'artificialisation de terres agricoles.

■ Des mesures structurelles pour le moyen terme :

• L'affranchissement progressif des engrais de synthèse, principale source de dépendance du système agricole au gaz russe, grâce aux systèmes vertueux de polyculture-élevage, le développement de la production de légumineuses et la valorisation des prairies.

• La recherche d'autonomie fourragère et protéique des élevages, par l'obligation de lien au sol (nombre d'animaux cohérent avec les surfaces).

• L'accélération des politiques publiques à l'échelle européenne vers l'affranchissement des pesticides et engrais de synthèse – telle la stratégie *Farm to fork* [2]

• La remise en place d'outils de régulation des marchés. Cela suppose la sortie des accords de libre-échange pour construire un commerce international équitable et solidaire, et des outils de protection économique comme les prix minimum d'entrée pour les fruits et légumes.

• La sécurisation du prix des denrées agricoles pour les volumes destinés aux marchés intérieurs.

• La relocalisation de productions déficitaires en France, avec des objectifs de qualité de la production pour répondre aux enjeux sociaux, sanitaires et écologiques : fruits et légumes, protéines végétales, miel…

• La garantie des droits paysans aux semences, avec notamment le droit à ressemer, l'interdiction du brevetage du vivant et des OGM, et le développement de la sélection paysanne.

• La recherche d'autonomie et de sobriété énergétique des fermes.

La démarche d'agriculture paysanne, basée sur le principe d'autonomie, propose des solutions pertinentes économiquement, qui se révèlent aussi aujourd'hui des atouts géostratégiques majeurs : polyculture-élevage et déspécialisation des territoires, autonomie alimentaire et lien au sol, sobriété énergétique, affranchissement progressif des engrais de synthèse, pratiques agroécologiques, régulation des échanges internationaux pour un commerce équitable, protection absolue des terres agricoles et de leur vocation à la souveraineté alimentaire.

Diminuer en urgence toutes les dépendances de ce modèle agricole productiviste libérera les marges de manœuvre diplomatiques nécessaires afin d'œuvrer pour la paix. S'en affranchir structurellement est une des clés pour construire le monde de demain, désirable, pacifique, social et écologique. ■

(2) Ce plan vise à échéance 2030 à réduire de moitié l'usage de pesticides et de 20 % celui d'engrais, à baisser de 50 % les ventes d'antimicrobiens pour les animaux d'élevage et à consacrer un quart des terres cultivées à l'agriculture biologique.

ÉCOBRÈVES

Partenaires particuliers

À l'occasion du Salon de l'agriculture, TotalEnergies et la FNSEA ont noué un partenariat « *en vue d'accompagner et d'accélérer la transition énergétique, environnementale et économique du secteur agricole en France* ». Il vise notamment le développement de la méthanisation, de l'agrivoltaïsme et des agrocarburants. Le PDG de Total promet « *des actions rapides et concrètes* » et la présidente de la FNSEA a tenu à rappeler : « *Le rôle essentiel des agriculteurs dans la lutte contre le changement climatique n'est plus à démontrer.* » Voilà.

Green business

« *On va lancer une activité autour du* carbon farming », a déclaré début mars le directeur général d'InVivo, « premier groupe coopératif agricole français ». Soit, une marque d'ingrédient, *Good food, good planet,* destinée à « *offrir aux industriels de l'agroalimentaire des matières premières agricoles bas carbone* ». Elle concernera d'abord les filières du malt, du vin, de la farine. InVivo veut devenir le premier opérateur européen en *carbon farming*, qu'il définit comme une « *agriculture à empreinte carbone réduite* ».

Agtech

Si vous voulez être dans le ton, parlez d'agtech, contraction d'« agrotechnologie ». La fondatrice d'Hectar (*business school* agricole), Audrey Bourolleau, a annoncé en février le déploiement d'un cursus pour « data scientists » et codeurs « *dans 36 campus dans le monde l'année prochaine* ». La spécialisation « *de six mois* » baptisée Agritech IA a été lancée en Île-de-France en septembre par Hectar et l'École 42 (créée par Xavier Niel, qui est aussi l'un des principaux financeurs d'Hectar). Il s'agit de former des codeuses et codeurs confirmés aux spécificités de l'agriculture (assolements, rotations des sols, importance de la météo, impact du changement climatique, rapport au temps long) pour faire du croisement de données et aboutir, par exemple, à des modèles prédictifs. Une agriculture gérée par des algorithmes, donc.

ÉCOBRÈVES

Soja et dépendance

Selon une étude commandée par le WWF et publiée le 7 mars, un·e citoyen·ne européen·ne consomme 60,6 kg de soja par an, pour la plus grande part (55 kg) intégré dans la consommation de produits animaux (viande, lait, œufs, poisson…). Le reste est consommé en huile alimentaire (3,5 kg) et dans des produits industriels comme l'agrodiesel (2,3 kg). Le soja intégré par kg de produit consommé dans l'UE est le plus élevé pour les poulets de chair (956 g de soja utilisés pour un kg de blanc de poulet), le poisson d'élevage (950 g/kg de saumon) et le porc (415 g). La Commission européenne propose un règlement pour lutter contre la déforestation importée qui s'appliquerait à six produits de base, dont le soja. Mais le décrochage s'annonce dur.

Amazonie à mort

Alors que la saison des pluies, de décembre à avril, offre habituellement une trêve, la déforestation – liée au développement des cultures (soja, principalement) et de l'élevage extensif – a repris de plus belle début 2022. Elle est même « *hors de contrôle* », selon les termes de Greenpeace Brésil. On parle de « *430 km² de forêts déboisés, soit une augmentation de 418 % par rapport à janvier 2021* ». Jamais de tels chiffres n'avaient été enregistrés. La forêt « *ne remplit plus son rôle de puits de carbone* », selon un climatologue. Certains, très peu, y gagnent quand même : le 9 mars, l'agence de promotion du commerce brésilien a annoncé que les exportations de soja du Brésil vers l'Europe ont gagné près de 1,3 milliard d'euros sur un an.

Champion !

Le groupe Crédit Agricole se classerait à la première place des bailleurs de fonds des sociétés minières qui prospectent sur des territoires pourtant interdits selon les termes de la Constitution brésilienne. Son rôle dans la destruction de l'Amazonie est mis en évidence dans un rapport de l'ONG Amazon Watch et de l'Association des peuples indigènes du Brésil, publié le 22 février. En novembre 2021, on dénombrait 2 478 demandes d'exploration minière sur 261 territoires indiens, par 570 entreprises. Soit 10,1 millions d'hectares, l'équivalent de la superficie de l'Islande, essentiellement en Amazonie.

Foncier L'état des terres agricoles en France

Le 1er mars, Terre de Liens a présenté au Salon de l'agriculture, à Paris, son premier rapport d'expertise citoyenne sur l'état des terres agricoles en France.

Jacques Chèvre, paysan retraité en Dordogne, vice-président du Conseil de surveillance de la Foncière Terre de Liens.

Il y a 20 ans, face à la crise systémique traversée par le monde agricole, Terre de Liens (TdL) naissait de la volonté de citoyennes et citoyens de faire de la terre un bien commun à préserver et partager.

Le 1er mars 2022, au Salon de l'agriculture, un nouveau pas était franchi avec la présentation du premier rapport d'expertise citoyenne : *L'état des terres agricoles en France* (1). « *C'est le rapport annuel d'Emmaüs sur l'état de l'habitat qui nous a donné l'idée d'entreprendre cette étude* », explique Jérôme Deconinck, le directeur de la Fondation TdL, en introduction de ce temps qui a rassemblé une cinquantaine de partenaires. La préface du rapport est signée par les représentants des trois piliers du mouvement TdL : fédération associative, foncière et fondation (2).

L'après-midi, les rédacteurs du rapport se sont retrouvés au stand de la Confédération paysanne pour prolonger le débat sur la concentration foncière, avec des représentants de la Conf', des JA, des associations Agter et des Amis de la Terre, et des députés et sénateurs.

La disparition continue des fermes, des terres agricoles et des paysan·nes est une réalité connue de tou·tes. Le but de ce rapport est de faire prendre conscience de l'état inquiétant de terres agricoles pour engager une réforme radicale des politiques agricoles et foncières.

Très documenté tout en restant accessible, il comprend plusieurs volets :
1) Des terres agricoles en perdition, du fait de l'artificialisation – « *on n'arrête pas le béton* » – et de la dégradation des sols et des milieux.
2) Des terres sans paysan·nes : concentration foncière, accès à la terre difficile pour les nouvelles générations.
3) Pour poser la question : quelles terres pour notre alimentation, produire pourquoi, avec quelle démocratie alimentaire et foncière ?

Le rapport se termine par des recommandations pour protéger et partager les terres agricoles, avec trois grandes orientations : adopter une grande loi foncière, agir localement et orienter le cadre européen au service d'une meilleure gouvernance foncière.

Ce rapport devra vivre d'année en année. En alertant sur la situation, en fournissant un état des lieux très complet et en proposant des orientations pour le futur, il doit être pris en compte pour décider des politiques à venir. Il doit aussi aider tous ceux et toutes celles qui se battent pour préserver la terre nourricière et installer des paysannes et paysans nombreux, avec des pratiques respectueuses de l'environnement. ■

(1) Rapport à lire : urlz.fr/hH0E
(2) terredeliens.org/-un-mouvement-trois-piliers

Quelques repères

En France, entre 1950 et 2020 :
- la Surface agricole utile (SAU) totale a diminué de 12 millions d'hectares ;
- 1,9 million de fermes ont disparu ;
- la part des paysans dans l'emploi national est passée de 31 % à 2,5 %.

D'autres chiffres :
- la surface moyenne d'une ferme est passée de 24 à 69 hectares, entre 1988 et 2020 (+ 183 %) ;
- les fermes de plus de 136 hectares représentent 1 ferme sur 5 et 40 % de la SAU ;
- le capital immobilisé moyen par ferme est passé de 175 000 à 275 000 euros en 20 ans ;
- en 2016, l'âge moyen des agriculteurs et agricultrices était de 52 ans ;
- 60 % des candidats à l'installation ne sont pas issus du monde agricole ;
- 2/3 des surfaces libérées après cessation d'activité vont à l'agrandissement des exploitations existantes ;
- 55 000 hectares de terres artificialisées par an.

Foncier Des paysan·nes, pas des champs de béton !

Après la Zad, Zone à défendre, voici la Zap, Zone à patates ou Zone à protéger. Au nord d'Aix-en-Provence, à Pertuis (Vaucluse), des militant·es tentent d'empêcher la bétonisation de 86 hectares de terres agricoles.

Il y a des luttes foncières comme celle de la Zap de Pertuis, à la porte de chez soi, où l'on ne peut que se sentir directement concernée.

Voilà encore plus de 86 hectares voués à être bétonnés pour étendre une énième zone d'activité commerciale…

À qui profite le crime ? La zone devrait accueillir des entreprises sous-traitantes adossées au projet Iter (projet de réacteur thermonucléaire expérimental international, à quelques kilomètres de là). Pour compléter, Roger Pellenc, maire de Pertuis (20 000 habitant·es), possède des intérêts dans plusieurs entreprises de matériel agricole, spécialisées dans la robotisation des récoltes, qui pourront s'installer dans la future zone. Il compte s'octroyer pour cela 30 hectares sur le site (les 56 autres hectares sont destinés à accueillir les autres projets industriels).

Ces terres se trouvent en périphérie de la ville, dans une zone hautement fertile et humide, de bonnes terres à maraîchage, notamment : d'où la Zone à patates, surnom de la résistance qui se déploie dans ce lieu.

Le 6 février, plus de 400 personnes y ont planté des arbres fruitiers. L'an dernier, c'était des pommes de terre, et bientôt des plantes médicinales accompagneront les arbres.

De nombreuses associations (comme Terres Vives Pertuis et les Soulèvements de la Terre) participent à cette dynamique avec la Confédération paysanne, et sont présentes à chaque mobilisation et en soutien lors des actions juridiques, en espérant la victoire prochaine.

L'Établissement public foncier de la région Paca a acquis les terrains. Cinq millions d'euros ont déjà été investis pour rendre cette zone non-inondable en construisant des digues. Qu'importe, répondent les opposant·es : « *On restera tant que le projet ne sera pas retiré* », prévient l'un d'eux.

Rendez-vous le 15 mai

« *Ces deux derniers mois, tout s'est accéléré, les maisons ont été vendues, les permis de démolir ont été délivrés, on a décidé d'entrer en action pour empêcher ces démolitions,* explique Mya, de la Zap. *Voilà pourquoi nous occupons une maison déjà vendue. Si nous sommes à l'intérieur, elle ne peut pas être détruite.* » Deux maisons sur sept et un mur de protection ont quand même été détruits, malgré la résistance.

Pour participer et soutenir cette belle lutte destinée à sauver des terres fertiles de la vallée de la Durance, vous pouvez venir le 15 mai à Pertuis. Se prépare une « agroparade paysanne » pour reprendre les terres aux spéculateurs qui modifient les plans locaux d'urbanisme pour servir leurs intérêts. Si vous êtes naturalistes, notamment, on vous attend pour mettre vos compétences à profit afin de recenser la biodiversité menacée. ■

Louise Calais, paysanne dans les Alpes-de-Haute-Provence

Écouter et suivre la lutte
L'autrice de cet article a aussi réalisé un podcast rendant compte de la lutte pour sauvegarder les 86 hectares de terres agricoles menacés à Pertuis. Les enregistrements ont été faits le 6 février, lors de la journée de plantation d'arbres fruitiers sur le site menacé : **urlz.fr/huCP**

Et pour suivre l'actualité de la résistance : **zappertuis.noblogs.org**

© Pierre Weber

Le 6 février, à Pertuis, plantation d'arbres fruitiers sur une parcelle expropriée pour le projet d'extension de la zone d'activité commerciale.

ÉCOBRÈVES

Mort pour l'eau

Le 11 février, Francisco Vázquez Domínguez a été assassiné par des hommes armés dans l'État de Morelos, au Mexique. Travaillant dans un *ejidatarios* (propriété collective attribuée à un groupe de paysan·nes), il s'opposait à la construction d'une centrale thermoélectrique qui augmentera les pénuries d'eau affectant déjà les activités agricoles de la région. La centrale fait partie d'un projet comprenant aussi un gazoduc et un aqueduc pour alimenter la centrale avec l'eau de la rivière Cuautla. Ce mégaprojet gazier est porté par diverses firmes, dont Nissan et Saint-Gobain.

Biodiversité

Le bilan du quinquennat Macron est décidément bien mauvais (cf. p. 12). Les instances consultatives sur l'environnement fustigent le projet de stratégie nationale pour la biodiversité. Dans trois avis rendus en février et mars, le Conseil national de protection de la nature, le Comité national de la biodiversité, puis le Conseil national de la transition écologique ont jugé inaboutis les documents censés traduire les engagements de la France en matière de biodiversité jusqu'à 2030, et demandé au gouvernement de revoir sa copie. Tous critiquent un « *projet insuffisamment ambitieux au regard du déclin de la biodiversité* ».

Inadapté

Mesures à l'appui, Générations futures conteste les distances retenues pour les zones de non-traitement aux pesticides. Présenté fin février, un rapport de l'association s'appuie sur des mesures effectuées entre mai et septembre 2021, avec deux capteurs aériens, l'un situé à un mètre d'un champ de pommes de terre, l'autre à 33 mètres. Sur les 77 pesticides recherchés, 20 ont été détectés au moins une fois par le premier capteur, 15 par le second. Surtout, la quantité de substances piégées par le second représente 52,9 % de celle captée par le premier. À plus de 30 mètres du lieu d'épandage des pesticides, leur quantité dans l'air n'est donc réduite que de moitié. Générations futures en conclut que les distances de 5 et 10 mètres retenues par la réglementation ne sont pas appropriées.

ÉCOBRÈVES

Pets de vache

On en avait parlé, et ça avance bien. Les experts des 27 États membres de l'UE ont donné, le 23 février, leur feu vert à l'autorisation de l'additif alimentaire 3-nitrooxypropanol (3-NOP) (marque Bovaer) qui permet de réduire les émissions de méthane des ruminants. L'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) a évalué la diminution des émissions de méthane des vaches laitières de 20 à 35 %, ce qui se ferait sans affecter la production, la santé des vaches et celle des consommateurs, et sans impact sur la qualité des produits laitiers.

Vaches du futur

Mais on a encore mieux. L'agence de sûreté alimentaire des États-Unis (FDA), a donné son feu vert début mars à la commercialisation de deux premières espèces de vaches génétiquement modifiées par la biotechnologie Crispr. La modification leur confère le trait appelé « poil court », afin de les rendre plus tolérantes à la chaleur. Pour la FDA, le produit qui en est issu présente un « faible risque » et ne soulève aucun problème de sécurité sanitaire. Les deux nouvelles vaches pourraient arriver sur le marché d'ici deux ans

De l'huile !

Le 9 mars, l'Indonésie a annoncé qu'elle allait encore restreindre ses exportations d'huile de palme, alors que la hausse des prix mondiaux de cette denrée provoque des tensions sociales dans le pays, plus gros producteur au monde de cette huile. La pénurie date de novembre, après qu'un bond des cours mondiaux a poussé les producteurs indonésiens à exporter une plus grande partie de leur production. En janvier, les autorités ont décidé de réserver 20 % de leurs ventes au marché intérieur et imposé un prix maximum. Mais les cours mondiaux de plusieurs huiles végétales, comme l'huile de palme, ont encore flambé avec l'invasion par la Russie de l'Ukraine, premier producteur mondial d'huile de tournesol, par crainte de ruptures des livraisons et de pénuries.

NB : La plupart de nos écobrèves ont pour source les informations fournies par les agences Agra et Contexte.

L'agriculture paysanne a-t-elle atteint un plafond de verre ?

Partout en France, des arboriculteurs, arboricultrices et, surtout, des maraîcher·es, font état de difficultés croissantes. À la multiplication des aléas climatiques s'ajoutent des difficultés de vente dans les circuits historiques de l'agriculture paysanne (marchés, vente à la ferme, amaps…). Ces difficultés sont-elles les signes d'entraves plus profondes à la généralisation de cette agriculture ?

Jonathan Chabert, paysan dans les Côtes-d'Armor, et **Fabien Champion**, animateur national du dossier « Fruits et légumes »

Selon le recensement général agricole dont les résultats ont été publiés en décembre, le nombre de fermes dont l'orientation technico-économique est « maraîchage – horticulture » a augmenté de 1 % de 2010 à 2020, alors que le nombre total de fermes (toutes productions confondues) a baissé de plus de 20 %.

Cette progression du nombre de fermes en maraîchage – bonne nouvelle s'il en est ! – fait toutefois face à un triple problème de marché, qui avait été estompé par le confinement du printemps 2020 et s'est nettement aggravée depuis l'été 2021.

Tout d'abord, les achats par les ménages de produits frais (fruits et légumes, viande…) baissent. Les experts de la consommation expliquent que les citoyen·nes font moins d'effort pour leur alimentation, se déplacent moins pour faire leurs courses et achètent des produits qui se stockent.

Par ailleurs, les fermes font également face à l'inversion de la croissance du marché de l'agriculture biologique, qui semblait s'étendre sans limite jusqu'alors. Cette baisse des ventes de produits bio est due à la baisse du budget alimentaire des ménages, mais aussi à la concurrence croissante des autres mentions de démarcation (nouveaux concurrents de la bio, comme la certification « Haute Valeur environnementale », mais aussi des repères pré-existants, comme l'Origine France ou le Nutriscore).

Enfin, la part des fruits et légumes bio vendus en grandes surfaces est passée de 49 % à 56 % de 2016 à 2020 [(1)], grâce à des conversions massives d'exploitations agricoles cherchant à fuir le marasme des marchés conventionnels, mais aussi au recours à l'import. Si les citoyen·nes avaient plébiscité les circuits courts lors du confinement de 2020, la fréquentation des marchés, amaps et autres magasins de producteurs est désormais inférieure à celle de 2019.

Tous ces éléments semblent indiquer que la production de fruits et de légumes en agriculture paysanne fait face à un début de crise structurelle, aucun des trois facteurs cités précédemment n'étant simplement passager. Cette crise, qui touche avant tout les récent·es installé·es qui n'ont pas encore trouvé de débouchés commerciaux, se matérialise de plus en plus par la menace sur la survie des fermes en place depuis plus longtemps.

L'expérience de l'arboriculture, et surtout du maraîchage (secteur dans lequel nos réseaux syndicaux et associatifs ont réussi à réaliser et pérenniser le projet de nombreuses et nombreux candidat·es à l'installation au cours des dix dernières années) indique-t-elle que l'agriculture paysanne a atteint un plafond de verre ? Que la multiplication d'initiatives localisées ne suffit pas à faire système ? A nos propositions politiques de généralisation de l'agriculture paysanne doit désormais s'ajouter un nouveau volet primordial : la survie de toutes les fermes menacées par les problèmes de marché spécifiques à ce « plafond de verre ». ■

(1) Source : panel Kantar / Interfel

Bio en baisse

Après des années de croissance à deux chiffres, en 2021, les ventes d'aliments bio ont reculé de 3,1 % en valeur par rapport à 2020. La baisse est nette pour la farine (-18 %), le beurre (-12 %), le lait (-7 %) ou les œufs (-6 %). Les fruits et légumes frais bio connaissent aussi un net recul, avec des volumes d'achats en baisse de 11 % sur un an, selon Interfel.

La grippe aviaire ravage la Vendée et se propage aux départements voisins

Une vague de grippe aviaire décime les élevages de Vendée depuis février, s'étendant aux départements voisins, jusqu'en Bretagne. Dès le 16 mars, la Confédération paysanne tenait une conférence de presse, avec le Modef, la Fédération nationale d'Agriculture biologique et les collectifs Sauve qui poule [1].

« *Une catastrophe, une situation inédite.* » Pascal Sachot, éleveur de volailles et porte-parole de la Confédération paysanne de Vendée, résume ainsi la situation : depuis février, une vague de grippe aviaire s'abat sur son département et se propage aux départements voisins. L'affaire est d'autant plus importante que la Vendée est aux avant-postes de l'aviculture française : quatrième département en termes de production, près de 30 % des fermes y ont au moins un atelier volailles quand la région, les Pays-de-la-Loire, fournit jusqu'à 70 % des canards qui seront ensuite élevés ailleurs, principalement dans le Sud-Ouest, de par l'organisation d'une filière très industrialisée.

Le 15 mars, la préfecture de Vendée annonçait déjà des chiffres spectaculaires : 431 bâtiments d'élevage touchés, 6 millions de bêtes malades, 15 000 tonnes de cadavres à traiter. Avec un rythme de 30 bâtiments contaminés par jour, et 10 à 20 foyers quotidiens dans le sud de la Loire-Atlantique et l'ouest du Maine-et-Loire. 200 à 250 sites des Pays-de-la-Loire, et d'abord ceux de production de poussins et canetons, vitaux pour l'avenir, étaient identifiés afin d'être particulièrement surveillés et protégés. Une dynamique qui, depuis, s'est poursuivie, au point qu'à la veille du bouclage de ce numéro, le nombre d'animaux abattus atteignait les 10 millions (près de 8 pour la seule Vendée) dans cette région qui voyait les tout premiers élevages bretons touchés [2]. Le 22 mars, le ministre de l'Agriculture considérait même le « dépeuplement », soit l'abattage total de toutes les volailles des zones les plus préoccupantes, comme « *la seule solution pour éviter que le virus de la grippe aviaire continue sa propagation* ».

Les services de l'État sont dépassés : les centres d'équarrissage sont saturés, les équipes envoyées dans les élevages contaminés pour euthanasier les animaux ne sont pas en nombre suffisant (« *Il y en a huit en Vendée, il en faudrait quatre ou cinq fois plus* », selon Pascal Sachot), à tel point que des éleveurs doivent eux-mêmes ensevelir les animaux morts dans leur ferme.

Échec de la politique gouvernementale

Plusieurs facteurs convergent pour expliquer un tel niveau de contamination : avec la remontée saisonnière des oiseaux migrateurs, un virus (H5N1) plus virulent que les années précédentes (dont onze variants ont été identifiés), des vents agents de dispersion liés à la tempête Eunice (dont le passage dans la région, mi-février, correspond au tout début de la catastrophe)… « *Mais si la faune sauvage a pu apporter le virus, la pression de celui-ci est faible sur cette faune,* commente Pascal Sanchot. *Un article publié par* Ouest-France *montre que, dans une réserve naturelle vendéenne où vivent actuellement de nombreux oiseaux sauvages, on constate très peu de mortalité.* »

« *Le virus est surtout entré dans les bâtiments d'élevage industriels où sa propagation a explosé,* constate Sylvie Colas, éleveuse et référente nationale du dossier pour la Confédération paysanne. *Une propagation profitant de la concentration d'animaux, qui plus est issus des mêmes types génétiques. Les transports en tous sens font ensuite le reste, des couvoirs aux sites d'élevage, puis à ceux de gavage, puis aux abattoirs, transport des animaux comme des personnels, conséquences de l'organisation de cette filière.* »

De cela résulte le constat d'échec de la politique gouvernementale mise en œuvre pour limiter les dégâts, fondée sur la claustration de toutes les volailles. « *Les filières industrielles se croyaient à l'abri en claustrant les élevages de plein air,* souligne Nicolas Girod, porte-parole national de la Confédération paysanne. *Mais ce qui se passe en Vendée montre une nouvelle fois leur responsabilité, ou plutôt leur irresponsabilité, par l'incapacité de remettre en cause leur modèle dévastateur.* »

Ce même 16 mars, le Conseil d'État entamait l'examen sur le fond de recours que la Confédération paysanne et sept autres organisations [3] ont déposé l'automne dernier contre les mesures gouvernementales (le résultat est attendu en avril).

Des éleveuses et les éleveurs à bout, économiquement et moralement

En attendant, il y a urgence à aider les premières et principales victimes, les éleveuses et éleveurs, par des aides financières rapides, mais aussi par un soutien logistique et psychologique à la hauteur des dégâts et enjeux. Car, Sylvie Colas le rappelle : « *Les éleveuses et les éleveurs sont à bout, économiquement et moralement, et ne se voient plus d'avenir, encore moins après quatre épidémies de grippe aviaire depuis 2015.* »

C'est donc tout un pan de l'agriculture française qui risque de disparaître. À moins de faire le contraire de ce qui a été fait et a conduit à la catastrophe : sortir du modèle industriel et fonder l'avenir de l'aviculture sur le plein air, le lien au sol, la taille humaine des ateliers, la diversification… Bref, sur l'agriculture paysanne. ■

Benoît Ducasse

(1) Ces collectifs, actifs dans une douzaine de départements, associent éleveurs et consommateurs dans la défense des élevages paysans de plein air.
(2) Ce qui portait, fin mars, à 14 millions le nombre de volailles abattues en France depuis le début (fin novembre) de ce nouvel épisode de grippe aviaire, alors que le nombre de foyers dénombrés entre la Vendée et le Sud-Ouest atteignait le millier.
(3) Le Modef, la Fnab, Agir pour l'environnement, Anafic (défense de l'aviculture fermière), Miramap, Bio-consomacteurs et Sauve qui poule.
Bio-consomacteurs et Sauve qui poule.

Bilan de mandat Cinq ans de perdus

Le mandat d'Emmanuel Macron qui s'achève ce mois d'avril s'est résumé à quelques belles paroles et à de mauvaises décisions. Entre stabilité revendiquée et 3e révolution techno-agricole projetée, nous avons perdu cinq ans pour répondre aux véritables enjeux auxquels l'agriculture doit faire face.

Lancés dès juillet 2017, les États Généraux de l'Alimentation (EGA) ont ouvert le bal d'un chapelet de grandes consultations [1] censées permettre la rénovation de la démocratie et l'évolution du cadre politique dans lequel nous vivons. Hélas, Emmanuel Macron rassemble, promet puis fait disparaître et ses engagements et nos espoirs de plus de justice sociale et écologique.

Ces EGA avaient deux objectifs : permettre une meilleure rémunération des paysan·nes en augmentant la valeur ajoutée et en améliorant sa répartition dans les filières agricoles et alimentaires, et permettre à tou·tes les habitant·es du pays d'accéder à une nourriture saine, sûre et durable.

Issue de ces travaux, une première loi, Egalim 1, a été promulguée en 2018. Non contraignante et renvoyant la responsabilité de la rémunération des paysan·nes aux interprofessions, elle n'a pas atteint ses objectifs de revalorisation des revenus agricoles. Pas plus que ceux visant une amélioration de la qualité des aliments ou de leur accessibilité ; l'utilisation des pesticides a continué à augmenter et la crise sanitaire a vu exploser le recours à l'aide alimentaire.

Egalim 2 a été votée en octobre 2021 pour pallier le manque d'efficacité de la première, sans pour autant obliger à intégrer les coûts de production dans la définition des prix. Cette loi fera, elle, porter la responsabilité de l'amélioration des revenus agricoles sur les consommateurs et consommatrices.

Ces exercices de démocratie consomment beaucoup de temps et d'énergie pour un résultat très maigre, la rupture avec les politiques libérales ne pouvant être envisagée comme réponse aux problèmes identifiés et les politiques publiques étant dissoutes dans les responsabilités individuelles.

« Stabilité »

Autre exercice du mandat, la définition du Plan stratégique national (PSN), déclinaison française de la Pac qui sera mis en œuvre entre 2023 et 2027. L'enjeu pour ce nouveau plan était d'en faire un levier pour que l'agriculture relève les défis de la transition agroécologique et de la souveraineté alimentaire. Mais l'enjeu pour la FNSEA était que les équilibres de répartition des aides soient conservés. Résultat : Julien Denormandie, quatrième ministre de l'Agriculture du quinquennat, était fier d'annoncer faire le choix de la « stabilité »…

Pour justifier ces choix, il dit s'appuyer sur la science en faisant comme si tout allait bien avec la Pac actuelle, alors que dans une tribune publiée par le Monde en mai 2021, plus de 700 scientifiques jugeaient au contraire que « *les petits pas de la politique agricole commune ne suffisent plus* ».

Véronique Marchesseau, paysanne dans le Morbihan, secrétaire générale de la Confédération paysanne

(1) Convention Citoyenne pour le Climat, Assises nationales de l'eau et autre Grand Débat national…

(2) Le député LREM Jean-Bernard Sempastous a bien proposé, en 2021, une loi pour lutter contre l'accaparement foncier par des sociétés contournant les outils de régulation. Mais nombre d'amendements en réduisent fortement la portée.

À lire : *Macron, on fait le bilan,* bilan global du quinquennat par Attac, Les Liens qui Libèrent, 10 euros.

Science et technique encore : Emmanuel Macron les a mises en avant de son plan de relance post-covid « France 2030 ». Pour l'agriculture, ce sera « numérique, robotique, génétique » annoncés comme les piliers de la 3e révolution agricole, révolution qui ne marquera donc aucune rupture avec les désastres écologiques et sociaux en cours.

Notons encore que le gouvernement refuse toujours d'appliquer les injonctions du Conseil d'État du 7 février 2020 de suspendre les cultures illégales d'OGM non déclarés, notamment celles de colza tolérant aux herbicides. Faire traîner les procédures permet à la FNSEA, à l'industrie des semences biotechnologiques et au ministère de l'Agriculture de gagner du temps pendant qu'ils œuvrent par ailleurs à convaincre le législateur de modifier la loi au nom de laquelle ils ont été condamnés…

Autre registre : Emmanuel Macron avait promis l'élaboration d'une loi foncière pour protéger les terres agricoles de l'artificialisation et les répartir de façon juste. Mais en fin de quinquennat, toujours rien d'ambitieux sinon un ersatz de loi sur la régulation de l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires [2].

Ces morceaux choisis montrent que les décisions gouvernementales sont allées à l'encontre des attentes paysannes concernant le revenu et le maintien de paysannes et paysans nombreux sur des territoires vivants et à l'encontre des attentes sociétales concernant le bien-être animal, la qualité des produits, les enjeux climatiques et environnementaux… Jusqu'aux plus récentes, prises à l'automne 2021, qui signent la fin programmée de l'élevage de volailles plein air en France au nom de mesures sanitaires pour faire face à la grippe aviaire, mesures adaptées aux seuls intérêts de l'élevage industriel.

On ne peut donner à ce bilan de mandat qu'une bien mauvaise note. ■

DOSSIER

Des paysannes et paysans **hospitaliers**

Émilie Loison,
paysanne dans les Bouches-du-Rhône

Quand j'ai eu un an, ma famille a migré aux Antilles. C'était facile pour nous, l'administration y avait envoyé mon père. Seule Blanche dans ma classe, je représentais peut-être le colon ; pour autant, les peaux foncées sont devenues dès lors ma référence quotidienne. Les diversités physiques suscitent aujourd'hui encore ma curiosité : j'imagine derrière elles une culture, une histoire, un langage, une rencontre. Accueillir est devenu pour moi une autre manière de voyager, de m'informer, de m'éveiller à d'autres réalités qu'il semble parfois confortables de cacher.

Je n'oublierai jamais ma rencontre, il y a trois ans, avec Yasmine et Karima, deux travailleuses de la terre soutenues corps et âme par le Codetras (Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture, dont la Conf' fait partie), le témoignage de leur parcours depuis l'Espagne jusqu'en Provence et de leur détresse face à un système qui recrute des esclaves et de la condition spécifique des femmes imposée par cette mafia. J'avais le cœur fendu.

J'accueillais chez moi, à ce même moment, deux demandeurs d'asile. La proximité de Marseille les intéressait pour faciliter leurs démarches administratives et les activités de la ferme leur étaient familières. Avec l'un, la cohabitation s'est très bien passée ; avec l'autre, j'ai touché les limites de l'accueil. J'ai trouvé si difficile d'accompagner sans trop en faire, de comprendre sans vraiment réussir, d'aimer en se préservant car leur sort n'est pas entre nos mains, d'avoir des conditions de vie plus simples sans culpabiliser, d'être une femme autonome et relativement libre sans me sentir en danger. Les différences culturelles peuvent être difficiles à gérer dans l'accueil en espace privé. Et pourtant, j'estime qu'on n'a de choix que de trouver des solutions, collectivement.

Il y a tant de manières de se positionner en faveur du respect de la dignité humaine.

Nous venons de célébrer l'accueil du secrétariat du plus grand mouvement paysan mondial au siège de la Confédération paysanne, à Bagnolet, après ses huit années précédentes passées au Zimbabwe [1]. Dans plus de 80 pays de tous les continents, La Via Campesina défend la solidarité et porte haut la voix des peuples autochtones, des paysan·nes et de tou·tes les travailleuses et travailleurs de la terre, dont nombre sont aujourd'hui sur les routes du monde à la recherche d'un asile.

En 2018, à son initiative, une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·nes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales a été adoptée [2]. Reste à en trouver des applications concrètes. La Conf' y travaille, l'ensemble du mouvement mondial paysan y travaille.

C'est long et les efforts ne semblent jamais assez.

Mais voyez, partout en France les cœurs battent l'espoir. Et en attendant, c'est beau à voir. ■

(1) cf. *CS* n° 379
(2) cf. *CS* n° 377

Mobilisations aux frontières de la France

Hauts-de-France « *Offrir un toit le temps d'un week-end pour qu'ils soufflent* »

La ferme de Antoine Jean est située à une bonne heure de route de Calais. Malgré la distance, elle est devenue un lieu d'accueil pour les exilé·es qui essaient de passer en Angleterre.

Sophie Chapelle

« *L'idée est d'offrir un toit pendant un week-end à ces gens, sur Calais ou aux environs, vers Dunkerque. Ils vivent dans le froid, l'humidité, chassés en permanence. Il faut qu'ils puissent manger, se doucher, avoir un bon lit et se poser un peu* », témoigne l'éleveur laitier et porte-parole de la Confédération paysanne du Nord. « *En cette période d'hiver, ils sont très fatigués. Ils dorment une journée quasi complètement. C'est important de les prendre le week-end pour qu'ils soufflent. J'accueille au minimum deux personnes, parfois quatre, on a de la place à la maison.* »

« *On est interpellés par la façon dont ils peuvent être traités par les autorités, on ne peut pas fermer les yeux sur ce qu'il se passe. Quand on interdit de distribuer de la nourriture, en 2022, c'est inacceptable* [1] *! Notre fibre militante nous parle.* » L'insoutenable l'a conduit à rejoindre le réseau Migr'action : « *C'est un réseau de citoyennes et citoyens formidables, très engagé dans toute la région pour accueillir chez nous ces damnés. Par le biais de Facebook* [2]*, un tableau est mis en place chaque semaine ; il nous est demandé de s'y inscrire, soit pour convoyer des migrants de Calais chez leurs hôtes, soit pour héberger le temps d'un week-end.* »

(1) Depuis septembre 2020, la distribution gratuite de nourriture et d'eau aux exilé·es est interdite dans plus de trente rues de Calais par un arrêté préfectoral, chaque mois reconduit. À lire : urlz.fr/hAyk
(2) urlz.fr/hAyV

Suivant l'intensité des guerres ou des dictatures, iels viennent d'Afghanistan, du Soudan, d'Éthiopie, d'Érythrée… « *C'est que dalle de les accueillir un week-end et l'échange est intéressant. Beaucoup expliquent leurs problèmes, notamment agricoles, avec des exportations qui les ruinent chez eux. Sur la ferme, ils ne participent pas aux travaux mais ils aiment voir comment un paysan travaille ici, en Europe.* » Installé à trois kilomètres de la frontière belge, Antoine Jean est aussi parfois sollicité pour faire du transport de Calais à Lille, de Lille à Valenciennes… « *Ils sont arrivés avec cette volonté de ne pas rester en France mais de passer en Angleterre, car ils y ont la famille, des proches.* »

Plus largement, la Confédération paysanne du Nord-Pas-de-Calais est en lien avec celles et ceux qui militent à Calais et alentours depuis une quinzaine d'années. « *Nous sommes souvent sollicités pour signer des tribunes, aller à des réunions… Nous sommes solidaires en tant que militants syndicaux et citoyens. On pallie un peu les carences. Ce ne serait pas si compliqué de pouvoir accueillir dignement ces gens. Je suis allé plusieurs fois en Afrique et à chaque fois, les habitants se sont mis en quatre pour nous accueillir, alors qu'ils n'ont rien. Nous, on vit dans l'opulence et on ne sait pas leur offrir quelque chose de correct.* » ■

Entre Lille et le Calaisis, des citoyen·nes du réseau Migr'action accueillent le temps d'un week-end des réfugié·es, leur offrant le gîte et le couvert.

Alpes-Maritimes Un réseau de solidarité via les amaps

À Vintimille, ville italienne à la frontière avec la France, des distributions de repas sont régulièrement organisées, à base de dons d'aliments fournis par des maraîcher·es locaux.

« *Dans le Var, on a beaucoup de copains qui vont faire des maraudes sur Vintimille,* témoigne Isabelle Bouvier, maraîchère et co-porte-parole de la Confédération paysanne du Var. *Pour ma part, je fournis ponctuellement des légumes, comme des pommes de terre et des courges pour les soupes (distribuées aux migrants).* » Liêng, membre du collectif Migrants Var Est [1], contribue à cet élan de solidarité en collectant chaque jeudi les denrées auprès d'une amap dont fait partie Isabelle. « *On fait au préalable une liste des besoins : légumes, fruits frais, œufs, riz, huile, pois chiches, haricots secs, et parfois aussi des vêtements ou des chaussures,* détaille Liêng. *Le bouche-à-oreille fonctionne bien et il y a un gros réseau de solidarité via les amaps. Chaque fois, les maraîchers donnent quelque chose, et les consommateurs ne se privent pas non plus de le faire. J'amène le tout dans un lieu géré par l'association Haut Var Solidarités qui se charge de la cuisine. Chaque week-end, à tour de rôle, une association distribue des repas aux migrants. Nous sommes souvent contrôlés lors des distributions, parfois nous avons même l'interdiction de le faire. On se replie alors à la gare ou à la plage pour continuer.* » ■

(1) urlz.fr/hFf2

Hautes-Alpes
« On est une base arrière dans le soutien »

Baptiste Vialet, co-porte-parole de la Confédération paysanne des Hautes-Alpes, élève des vaches laitières à Baumugnes, le village de Giono. Il témoigne du vaste réseau de solidarité dans la vallée du Buëch.

Qu'est-ce qui vous a conduit à participer à la maraude syndicale au col de Montgenèvre, le 20 mars 2021 ?

D'y voir des gars de Génération identitaire, mouvement d'extrême droite, repousser des gamins avec leur hélico et leur 4x4 m'a décidé à participer. C'était une première pour moi. Celles et ceux qui font régulièrement des maraudes connaissent très bien la haute montagne, il faut être aguerri pour ça. Moi, je suis juste un paysan qui trait des vaches, pas un grand montagnard même si j'habite les Hautes-Alpes. On essaie d'être complémentaires : je suis à l'autre bout du département, alors on est plutôt une base arrière dans le soutien. On récupère à la gare les gamins qui viennent de Briançon, on les nourrit et on les loge.

Vous accueillez régulièrement ?

Ma première expérience remonte à quelques années, avec un jeune Kabyle arrivé en France pour ses études. Il travaillait en France, y payait ses impôts mais il n'arrivait pas à avoir de titre de séjour. On l'a embauché sur la ferme pendant un an. Dans la foulée, il a fait une formation en manutention dans le nord de la France et travaille désormais dans la maintenance de machines-outils. Il a trouvé sa place et on continue de se voir. Il fait plus de bien que tous ceux et celles qui font de la démagogie sur le racisme.

Puis il y a eu la grande vague de migrants via l'Italie, par bateau. Dans la vallée du Buëch où je vis, un tas de gens – des communautés anars qui fleurissent ici avec les projets agricoles, jusqu'aux retraités du village – ont assez spontanément joué la carte de la solidarité avec les jeunes arrivant de Briançon, n'ayant ni logement ni travail. On a investi des lieux désaffectés qu'on a transformés en squats. Certains ont quitté les Hautes-Alpes car ils avaient peu de perspectives, d'autres sont restés. Il y a quatre ans, on a rencontré Abdoulaye, un jeune du Mali qui voulait devenir infirmier et on l'a hébergé.

Propos recueillis par **Sophie Chapelle**

Maraude à Montgenèvre (Hautes-Alpes), le 20 mars 2021, organisée dans le cadre d'une action syndicale nationale, avec la Confédération paysanne et Solidaires.

Comment l'avez-vous accompagné dans sa formation ?

Comme je suis au conseil d'administration du lycée agricole de Gap et que l'équipe pédagogique est bienveillante, on peut faire de l'accueil de jeunes mineurs. Il a pu reprendre des études, passer le bac pro au lycée qu'il a réussi brillamment : il est aujourd'hui aide soignant dans un Ehpad. Pour le moment, il n'a que des titres de séjour valables trois mois. Mais si sa situation se stabilise, il aimerait reprendre ses études et devenir infirmier, avec un joli projet pour le Mali : monter un hôpital rural dans le pays Dogon et offrir des soins gratuits pour les gens de sa communauté.

Ce qui est impressionnant c'est le vaste réseau qui s'est mis en marche…

Sur l'administratif et le juridique, il y a effectivement une belle émulsion de personnes dans les Hautes-Alpes : on a profité des expériences et compétences diverses. Une avocate a par exemple aidé gratuitement dans pas mal de démarches. Ici, le réseau est fédéré au sein de la Maison bleue qui collecte de l'argent qu'elle redistribue aux jeunes. Des gens ont ainsi fait des dons pour aider Abdoulaye à financer son permis. Il y a aussi un réseau informel : beaucoup de jeunes paysannes et paysans du secteur amènent dans les différents squats des œufs, des fromages, des jus de fruits… Au-delà du monde agricole, il y a plein de gens qui se mobilisent sans faire de bruit : un ostéo fait des séances gratuites, une institutrice donne des cours de français, des restaurateurs prennent des jeunes en apprentissage… On est une zone de transit qui est devenue un lieu d'accueil. ■

Accueillir à la ferme

Doubs « *On a la chance d'être bien nés* »

Claire Guyon est éleveuse, récemment installée dans le Doubs. Depuis la mi-janvier, elle accueille pour la première fois chez elle un jeune Malien.

Toumany est arrivé en France en 2018. Comme il vient juste de passer sa majorité, la structure qui l'accueillait à Dijon ne pouvait plus l'héberger. Or, la Côte d'Or n'accorde pas de titre de séjour aux jeunes majeurs, ce qui n'est pas le cas d'autres départements comme le Doubs. De mon côté, cela fait un bout de temps que je pense au sort des mineurs isolés. On habite un petit village (600 habitant·es à 1 000 m d'altitude), à 1 h 20 de Besançon : je voulais donner du temps mais sans faire de route. On a une chambre libre qui peut, pour une durée indéterminée, être mise à disposition de quelqu'un pour le loger, et le nourrir s'il n'a pas de revenu.

Je me suis mise en lien avec des associations au printemps 2021. L'une d'elles m'a contactée pour me parler de Toumany : ils m'ont expliqué qu'avec son CAP en poche, il avait besoin d'une adresse dans le Doubs pour pouvoir faire une demande de titre de séjour. Il a aussi besoin d'un travail pour prétendre à ce titre. Toumany est venu visiter la ferme, accompagné d'une assistante sociale, avant de lancer la démarche. Il n'avait pas forcément envie de s'enterrer dans un village, mais on est quand même une région à forte embauche car beaucoup de Français·es partent en Suisse pour les revenus. Trois entreprises ont déjà fait à Toumany une promesse d'embauche à partir du moment où il aurait un titre de séjour. En attendant, il fait un stage dans une de ces usines. Je l'ai accompagné à son entretien dans cette usine et me suis engagée à l'aider pour l'amener au travail.

NB : Ferme en polyélevage (vaches laitières avec transformation, poules pondeuses) à Vaux-et-Chantegrue.

Je suis ravie que l'on m'ait proposé ce type d'accueil. Pour l'heure, Toumany ne projette rien de plus loin que l'obtention de ce titre de séjour. Peut-être va-t-il rester seulement deux mois… Mais s'il veut rester un an, il n'y a pas de problème. Il m'aide un peu sur la ferme, mais ce n'était pas une condition. Je lui ai bien précisé que ce n'est pas quelque chose que j'attends de lui, qu'il est important d'abord qu'il trouve ses marques, et que si c'est important pour lui de m'aider, on trouvera un rythme une fois qu'il sera bien à la maison. On le considère comme un colocataire mais on ne lui demande pas de loyer. On a la chance d'être bien nés, et j'ai envie de la partager avec des gens en difficulté. ■

Drôme Des cantines populaires au profit d'une caisse de solidarité

Maëva, productrice de plantes médicinales et d'huiles essentielles, est membre de l'association La Parallèle, à Die, qui propose deux fois par semaine des cantines populaires en soutien aux personnes en exil. Témoignage.

Il y a quatre ans, on a monté un réseau d'accueil dans le Diois. En août 2017, nous avons été contactés par des copains vers Gap, débordés par l'arrivée de mineurs isolés. On faisait déjà à l'époque des cantines populaires ; nous nous sommes rendus sur place pour leur filer un coup de main et visibiliser la question. Rapidement nous nous sommes dit que nous avions les moyens de faire de l'accueil, ici, dans la Drôme. Avec des copains éleveurs et maraîchers, nous avons été de plus en plus nombreux à faire de l'hébergement. Environ 30 réfugié·es sont arrivées depuis Briançon, Valence ou Paris. Nous avons finalement constitué une association, La Parallèle, car nous avions la possibilité de louer un local à Die. Concrètement, on accueille, héberge et accompagne les réfugié·es dans leurs démarches, on propose aussi des événements culturels, débats et projections, et surtout on poursuit notre activité de cantines populaires, les mardis et samedis midi [1]. Nos cantines à prix libre permettent d'alimenter la caisse de solidarité en vue d'aider celles et ceux sans ressource, qui n'ont pas le droit de travailler. ■

Cantine populaire, au local Adamaya, rue des 4 cantons, à Die.

Pays basque « *On ne savait pas que tout ça se passait ailleurs* »

Nombre de migrant·es arrivent en Europe via le Maroc et l'Espagne, puis le Pays basque. Localement, des paysan·nes accueillent de jeunes réfugiés sur leur ferme dans le cadre d'une « convention de séjour de découverte du milieu paysan et agricole ».

En 2020, l'association Etorkinekin [1] a fait appel à ELB, syndicat basque membre de la Confédération paysanne, pour diffuser un appel aux paysan·nes à recevoir des jeunes migrant·es pour des courts séjours à la ferme [2]. Ainsi, une dizaine de jeunes mineurs ont pris le chemin de la ferme pour quelques jours à quelques semaines, en fonction des possibilités. « *Ce sont des jeunes qui sont hébergés le reste de l'année dans des familles* », témoigne Danielle Unhassobiscay, d'Etorkinekin.

À Ayherre, Beñat et Maïte ont déjà fait deux fois l'expérience d'accueil de migrants dans leur ferme. « *Les Basques aussi ont migré durant les siècles précédents, et ça n'a pas toujours été facile. Donc aider ces jeunes, qui parfois ont mis jusqu'à quatre ans pour arriver ici, c'est un bon retour des choses* » explique Beñat. Un de ces jeunes a pu participer aux travaux de la ferme pendant un mois. « *Ça s'est très bien passé des deux côtés, lui aussi était très content, je crois,* raconte Maite. *Il était un peu en décalage avec la ferme parce qu'il venait de la campagne mais n'était pas familier avec les bêtes. Mais il était très débrouillard, très manuel et très doué en informatique. Lui voulait être électricien, nos voisins ont accueilli un futur cuisinier, d'autres voudraient être mécano. Ils sont ambitieux, il faut leur donner la chance* de faire quelque chose de leur vie. »

Même constat à quelques kilomètres de là, chez Mizel et Maina qui ont aussi accueilli un de ces jeunes réfugiés. « *Ça s'est très bien passé, il était très sympa,* relate Mizel. *Ça lui a permis de prendre l'air et de sortir du centre Pausa de Bayonne. Il passait beaucoup de temps en communication avec sa famille. Il était très au point, beaucoup plus que moi, sur les nouvelles technologies ! Nous avons aussi partagé des moments chaleureux, notamment au moment des repas, où nous faisions des petits jeux où on lui apprenait quelques mots en basque et lui nous donnait les équivalents dans sa langue. On l'a même de nouveau accueilli quelques mois après quand il a de nouveau eu envie de s'éloigner de la côte.* »

Pour Mailux, de Saint-Esteben, cette rencontre a aussi été l'occasion de découvrir les conflits géopolitiques en Afrique : « *Il était de Guinée et nous a expliqué les conflits qui touchaient son pays. On ne savait pas que tout ça se passait ailleurs.* » Chez elle, le jeune migrant n'est resté que 15 jours, mais s'est beaucoup intéressé au travail de la terre, dont il avait déjà l'habitude. Avec des amis, qui accueillaient aussi un de ces jeunes, ils ont organisé un pique-nique un dimanche pour leur permettre de se retrouver. « *On a accepté de le recevoir parce que ça nous paraissait normal, on avait une chambre de libre, il fallait bien rendre service.* » ■

Source : ***Laborari***, journal d'ELB. Article publié en 2020 et réactualisé suite à un échange téléphonique avec l'association Etorkinekin, en février 2022.

(1) etorkizuna-pbus/associations/etorkinekin

(2) En partenariat avec l'association BLE (réseau Civam au Pays basque) et la Cimade.

Rassemblement au Pays basque, le 6 février 2022, « journée mondiale des migrant·es mort·es aux frontières terrestres et maritimes ».

ⓘ À noter que ce type de séjour a généré des « conventions de séjour de découverte du milieu paysan et agricole » afin que ces échanges soient encadrés juridiquement. Certains paysan·nes ont aussi choisi de proposer un travail sous contrat CESU à des jeunes après leur passage à la ferme.

Former au métier de paysan

Seine-Maritime « *Voir ces jeunes heureux ici, après ce qu'ils ont vécu…* »

Patrick Sadones, éleveur caprin fromager et arboriculteur, milite au RSM – Rouen (Réseau de solidarité avec les migrants). Depuis 2018, il a hébergé 49 jeunes migrants en attente de prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Il forme actuellement un troisième apprenti sur sa ferme.

Qu'est-ce qui vous a conduit à héberger des réfugiés ?

Cet engagement m'est prescrit par les valeurs de fraternité qui sont les miennes. Il est aussi en cohérence avec mes fortes préoccupations climatiques. Nous, Occidentaux, avons une très forte responsabilité dans l'origine du changement climatique, compte tenu de notre mode de vie depuis plusieurs générations et de nos modes de production, notamment agricole. La France sera, dans un premier temps au moins, relativement épargnée par les conséquences directes du changement climatique, alors que d'autres populations, bien moins responsables du phénomène, seront chassées de chez elles. En termes d'adaptation, notre priorité est de nous préparer à accueillir ces réfugiés climatiques. Parmi les jeunes que j'ai hébergés, certains peuvent déjà être considérés comme tels.

Quel est le profil des sept personnes vivant actuellement chez vous ?

Ce sont des jeunes originaires d'Afrique de l'Ouest. Ils ont fait l'objet d'une évaluation de minorité par le département et ont été considérés comme majeurs, comme c'est désormais presque systématiquement le cas en Seine-Maritime. Ils se retrouvent donc à la rue. Le RSM les met alors à l'abri dans des familles d'accueil bénévoles et en relation avec une avocate qui, au tarif de l'aide juridictionnelle, les accompagne dans la procédure de recours devant le juge des enfants. Les délais entre la saisine et l'audience sont désormais de plusieurs mois, et depuis un an et demi maintenant, la plupart des juges requièrent des tests d'âge osseux, ce qui a pour effet de retarder encore la prise en charge, quand elle a lieu, car les âges estimés à partir des scanners des clavicules sont souvent éloignés de la réalité.

Sans prise en charge, la scolarisation de ces jeunes est quasi impossible. Ma ferme étant sur le territoire de la métropole de Rouen, mes pensionnaires peuvent accéder par bus au campus de Mont-Saint-Aignan où des cours leur sont dispensés bénévolement trois fois par semaine. C'est essentiel qu'ils puissent bénéficier de cours pendant les longs mois d'attente et d'incertitude.

Le RSM me verse une allocation de 100 euros par mois et par jeune hébergé. Depuis que mes pensionnaires bénéficient des distributions hebdomadaires du Resto du Cœur, l'allocation couvre l'essentiel des frais d'hébergement. L'opération est neutre financièrement pour le RSM qui reçoit un don mensuel de 400 euros par ma mère et d'autres dons de personnes solidaires.

Mamadou dans la chèvrerie de la ferme de Rouge-Pré : le jeune apprenti pourrait poursuivre son travail sur la ferme de Patrick Sadones, après l'obtention de son CAP… si l'administration française lui en accorde la possibilité.

Vous êtes en train de former votre troisième apprenti : comment ça se passe ?

Mamadou est en CAP « métiers de l'agriculture ». Il est très motivé et travailleur. Il est très attentif au bien-être des animaux et travaille très bien en fromagerie. Reste qu'il a de grosses difficultés au centre de formation, même s'il progresse, car il ne savait ni lire ni écrire à son arrivée. Il bénéficie d'un accompagnement scolaire par trois bénévoles du Collectif Réfugiés d'Yvetot.

Son contrat d'apprentissage a commencé le 1er août 2021. Il avait été reconnu mineur par le juge des enfants en septembre 2020, mais, comme c'est très souvent le cas en Seine Maritime, le département a fait appel de la décision de placement, et il a été « déminorisé » le 24 août par la cour d'appel de Rouen. Il devrait quand même pouvoir aller jusqu'à la fin de son

apprentissage, mais l'obtention d'un titre de séjour va être difficile, de sorte que je ne pourrai pas lui faire un contrat de travail à l'issue de son apprentissage, à moins que les choses s'arrangent d'ici là. Pour le moment, en tant qu'apprenti en première année et de moins de 18 ans, il perçoit 430 euros de salaire net par mois.

Que sont devenus vos deux premiers apprentis ?

Le premier, Momo, a commencé son apprentissage Bac Pro en octobre 2018. En septembre 2021, il a commencé un BTS technico-commercial en alternance dans une ferme près du Havre où il prépare les commandes. Il vient d'obtenir son premier titre de séjour d'un an, son dossier ayant été déposé en préfecture il y a plus d'un an et demi… Le deuxième, Ibrahim, a eu son CAP en juillet 2021, puis a décroché en décembre un contrat de travail dans une entreprise de nettoyage d'immeuble HLM. Il a déposé sa demande de titre de séjour quelques jours avant Momo, mais il l'attend toujours. Sans ça, pas moyen de passer le permis de conduire, pas d'accès aux APL…

Que retirez-vous de ces rencontres ?

Elles sont d'une richesse considérable. Voir ces jeunes heureux ici, après ce qu'ils ont vécu… C'est gratifiant, même si tout n'est pas simple dans la vie quotidienne. Le vieux garçon que je suis est souvent bousculé dans ses certitudes. Je constate aussi la dégradation continue et rapide de la façon dont ces jeunes sont accueillis et traités par nos institutions.

Ça faisait 15 ans que je ne formais plus d'apprentis, j'avais arrêté, par lassitude. Mais ça m'a remotivé : ce sont des jeunes qui bossent et qui ont leur place ici.

La suite ?

J'ai bientôt 59 ans, je serai à la retraite dans quelques années. Il se pourrait que Ludo, mon salarié, prenne la relève. Mamadou pourra peut-être l'accompagner. Nous verrons bien. Tous ces jeunes pourraient trouver leur place dans notre société, en agriculture ou ailleurs, à condition qu'on cesse de leur mettre continuellement des bâtons dans les roues. Pour ma part, tant qu'il y a des gamins à la rue, je n'envisage pas d'arrêter d'héberger. ■

Alpes-Maritimes Passer de l'accueil d'urgence à l'accueil pérenne

Fondée en juillet 2019 dans les Alpes-Maritimes, Emmaüs Roya est la première communauté agricole du réseau Emmaüs.

Sophie Chapelle

À partir de 2015, la vallée de la Roya, à la frontière franco-italienne, a été confrontée à l'arrivée de nombreuses personnes en recherche d'asile. Cédric Herrou, paysan à Breil-sur-Roya, va progressivement accueillir des centaines d'exilés sur sa ferme. Avec l'appui de l'association Défends ta Citoyenneté, il offre un abri pour la nuit, des repas chauds, un accès aux premiers soins, ainsi qu'un accompagnement juridique à la demande d'asile ou à la prise en charge des mineurs non accompagnés. Il obtient en juillet 2018 la reconnaissance par le Conseil constitutionnel du « principe de fraternité » qui « *autorise n'importe quel citoyen à venir en aide à un migrant en difficulté, sans avoir à se soucier de son statut juridique, ni à lui demander son identité* ». Malgré les gardes à vue, les perquisitions, les procès, Cédric Herrou est définitivement relaxé en mars 2021.

Celles et ceux qui restent vivre à la ferme « *se trouvent désœuvré·es car sans activité, tombent en dépression, les traumas de l'exil ressortent* », relate l'association Défends ta Citoyenneté qui cherche un moyen légal et un cadre administratif pour permettre à ces personnes de vivre à la ferme tout en participant à l'activité agricole. La réponse est trouvée au sein du mouvement Emmaüs : Cédric Herrou décide de mettre ses terres à disposition afin d'en devenir la première communauté paysanne. Ainsi, les compagnes et compagnons ont le droit de travailler, qu'ils aient des papiers ou non. Nourri·es et logé·es, iels perçoivent une allocation communautaire de 360 euros par mois et cotisent à la Sécurité sociale. Leur statut [1] ne protège néanmoins pas de l'expulsion les compagnon·nes en situation irrégulière.

À la différence des autres communautés Emmaüs qui pratiquent le bric-à-brac (collecte d'objets, réparation, recyclage et vente), l'agriculture est l'activité principale d'Emmaüs Roya. Y sont produits des œufs, légumes, plantes aromatiques et olives, vendus en circuit court. Cédric Herrou rappelle également que la communauté pratique « l'accueil inconditionnel » : « *Ça veut dire que s'il y a quelqu'un qui travaille moins vite que l'autre, il n'y a pas de notion de rentabilité dans le travail. Le but, c'est que les compagnes et compagnons aillent bien dans la tête.* » Financée uniquement par la vente de produits agricoles, l'association vise l'autofinancement d'ici 2024 avec le lancement de deux autres activités : la production de poulets de chair et une « cantine » [2]. ■

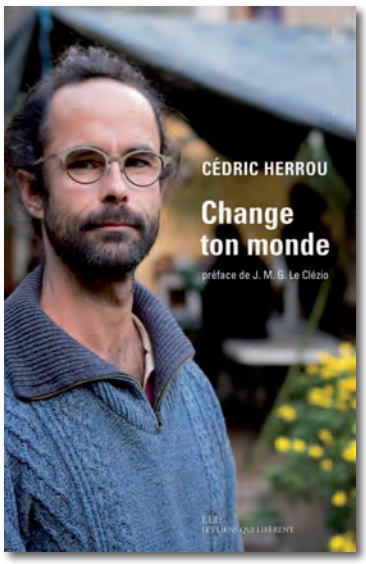

À lire : *Change ton monde* de Cédric Herrou, aux éditions Les Liens qui Libèrent, 268 pages, 19 euros (cf. *CS* n° 370)

(1) Statut « Oacas » (organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire).
(2) En octobre 2021, la communauté a investi un local à Breil-sur-Roya, qui est d'ores et déjà un lieu de vie et deviendra à terme un lieu de stockage et de conditionnement des productions, mais aussi de restauration ouvert à tou·tes. Pour les soutenir : urlz.fr/hAj3

Conclusion L'accueil et la solidarité sont des devoirs

Que ce soit en accueillant dans leurs fermes des exilé·es, en créant des lieux de vie, en distribuant des repas ou en participant à des maraudes (en montagne), les paysan·nes de la Confédération paysanne revendiquent que la « solidarité n'est pas un délit ».

Mais en quoi cet engagement personnel a-t-il un quelconque rapport avec l'action syndicale ? Pourquoi la Conf' décide-t-elle, à partir de 2021, d'être présente aux côtés des associations (Tous migrants, Cimade, Médecins du monde) et du syndicat Solidaires à des maraudes au col du Montgenèvre, dans les Hautes-Alpes ?

Depuis les années 2000, un groupe de travail « travailleurs saisonniers migrants » est actif au sein de notre syndicat. Au départ, c'est en réaction aux différents événements à caractère raciste ou discriminant dans les grands bassins de production agricole (Andalousie, Italie et France, notamment dans les Bouches-du-Rhône). Mais rapidement, les membres de ce groupe de travail prennent conscience qu'au-delà d'une obligation morale, qu'au-delà de l'humanisme, nous sommes engagé·es dans une lutte politique commune contre les politiques libérales et leurs impacts sur l'ensemble des populations, paysan·nes compris : concurrence forcenée, moins-disant social, exploitation du travail agricole, perte de souveraineté alimentaire… la liste est longue.

Les questions migratoires jalonnent le travail de nombreuses commissions de la Confédération paysanne – Internationale, Climat, Fruits et légumes… – et donc celui du groupe de travail « travailleurs saisonniers migrants » déjà cité. Les actions sont aussi menées en lien avec les autres structures membres de la Coordination européenne Via Campesina (ECVC).

© Ferme de Layat

Dans l'Allier, la Ferme de Layat, de Nathalie Cerclé et Stéphane Sabot, participe au programme « Compagnonnage en maraîchage agroécologique », porté par le réseau Fermes d'avenir, qui inclut un parcours dédié aux personnes réfugiées. À la ferme de Layat, Amadou et Lassana ont récemment été embauchés, l'un en CDD et l'autre en contrat d'apprentissage. ferme-layat.com

Olivier Bel, paysan dans les Hautes-Alpes

Le groupe de travail « migration » de La Via Campesina défend le droit à la migration, lance des campagnes de pression, à l'encontre par exemple du groupe Azura, présenté comme « l'empereur des primeurs » qui produit des légumes au Maroc (leader des tomates en Europe) et exploite la main-d'œuvre au mépris des droits humains et sociaux. Ce groupe de travail a défendu au niveau européen la mise en place de la conditionnalité sociale des aides agricoles dans la future Pac, revendication portée également par la Plateforme pour une autre Pac [1].

Nous savons que les politiques agricoles sont en partie responsables des migrations : l'accaparement des terres, l'extraction de minerais et le marché du carbone poussent les populations les plus pauvres à l'exil.

Ce ne sont bien sûr pas les seules causes des mouvements de population : fuir la guerre et les régimes autoritaires oblige à l'exil. Les migrant·es à la recherche d'asile n'étaient pas forcément paysan·nes dans leurs pays d'origine, et leurs intentions de venir en Europe sont multiples.

Malgré tout, le modèle économique capitaliste, défendu par les gouvernements libéraux, provoque et régule les migrations internationales : les frontières sont plus ou moins poreuses selon les besoins humains de la machine capitaliste.

Lors des maraudes au col du Montgenèvre, au-dessus de Briançon, je suis toujours indigné de voir les petits camions des pays de l'Est européens, livrant les commandes faites par Internet, franchir librement la frontière, quand les jeunes Africain·es ou les familles afghanes, interpellé·es par la police de l'air et des frontières, sont renvoyé·es en Italie.

Permettre l'autonomie alimentaire de chaque peuple, défendre un revenu digne pour les travailleuses et travailleurs de la terre, défendre le droit à la migration et accueillir sont aussi des combats de la Confédération paysanne. ■

(1) pouruneautrepac.eu

Guerre ou paix agricole ?

La guerre en Ukraine semble déboucher sur une crise alimentaire majeure. On le doit à la façon dont s'est développé le commerce international des céréales : plus en arme de domination commerciale et d'influence nationale qu'en démarche solidaire. Une stratégie qui s'enracine dans l'intensification et l'industrialisation de l'agriculture.

Gilles Luneau, journaliste, rédacteur en chef de *Global Magazine*, globalmagazine.info

La guerre en Europe, situation que l'on peinait à imaginer tant la construction européenne – dont l'agriculture fut longtemps la colonne vertébrale – avait éloigné le spectre guerrier. L'interdépendance alimentaire faisait taire les haines nationalistes et les fusils. Nul n'imaginait que l'appétit pour la démocratie deviendrait chez un voisin dictateur le déclencheur d'une frayeur telle qu'elle le conduirait à l'agression. On ne traitera pas ici de la guerre et des moyens d'y faire face. On soulignera seulement qu'elle éclaire la réalité géopolitique de l'agriculture. L'Ukraine, avec 44,6 millions de tonnes (Mt), est le 4e exportateur mondial de céréales derrière les États-Unis (108 Mt), l'Argentine (51,8 Mt) et la Russie (47,7Mt). L'invasion russe bloque ou veut bloquer les ports céréaliers ukrainiens de la mer noire (Odessa, Chornomorsk et Nikolaev) et russes de la mer d'Azov (Novorossiysk, Touapsé), ce qui met le feu aux cotations en bourse.

Les pays gros importateurs de céréales (Afrique du Nord, Moyen-Orient, mais aussi Chine, Japon, Mexique, Corée du Sud…) vont être rapidement confrontés au mécontentement de leur population face à la hausse des prix (pain, farines, pâtes, semoules…) et à celui de leurs paysan·nes car il ne faut pas oublier qu'environ la moitié de la production céréalière va à l'alimentation animale. Par exemple, en 2020, la France a produit 57,6 Mt de céréales (blés, maïs, orge) dont 29,5 Mt ont été exportées (24,6 en grains, 4,9 en produits transformés) et 6,6 Mt ont été consommées à la ferme. Sur les 21,1 Mt restant sur le marché intérieur, seuls 31 % ont servi à l'alimentation humaine, 46 % allant à l'alimentation animale, 13 % à l'industrie et 10 % à l'agro-éthanol.

Pourquoi tant de céréales pour les animaux ? Pour une grande partie à cause de l'inflexion de l'élevage vers des modes intensifs de production centrés sur le gain de poids maximum, avec un minimum de nourriture dans un minimum de temps. Les céréales répondent à cette demande. Certes, les volailles et les porcs ont toujours eu des céréales dans leur ration, mais il fut un temps où la ration était complétée par d'autres nourritures apportées (patates, petit lait, épluchures, déchets alimentaires) ou trouvées dans leurs enclos (graminées sauvages, glands, insectes, vers…). Enfin, rien de naturel à nourrir des herbivores – les bovins – avec des céréales. Au final, une dépendance accrue des fermes aux livraisons de céréales, et un pouvoir politique et financier accru des céréaliers sur l'agriculture.

Vers une crise complexe des approvisionnements

Néanmoins, avec une production de 57,6 Mt de céréales pour une consommation de 21,1 Mt, on pourrait penser la France indépendante en céréales. En fait, l'affaire est compliquée : nous exportons autour de 24 Mt de grains… pour en importer autant. Cela s'explique par le jeu financier des achats à terme et des spéculations boursières où les opérateurs trouvent intéressant de vendre cher et d'acheter moins cher. Le tout modulé par les qualités de blés différentes selon les années et les choix agronomiques. Dans ce cadre d'interdépendance internationale, la perturbation provoquée par l'arrêt des exportations ukrainiennes et russes annonce une crise complexe des approvisionnements et des prix des denrées alimentaires. L'interdépendance alimentaire peut être pensée comme un outil de coopération, un ciment social, un lien de paix et de solidarité, comme ce fut le cas au début de la construction européenne. Elle est devenue une compétition jusque dans les livraisons aux pays en difficultés alimentaires, faisant des céréales une arme de domination néocoloniale. La voilà désormais à l'épreuve de la guerre. Si l'on veut que l'agriculture demeure un facteur de paix dans la tourmente guerrière, il faut rapidement agir pour calmer et stabiliser les marchés, et plus stratégiquement revenir à des politiques publiques de stockage, pivots de sécurité et de solidarités alimentaires. ■

Jusqu'à l'invasion du pays par les soldats de Poutine, 80 % des exportations de céréales ukrainiennes passaient par le port d'Odessa, sur la mer Noire.

« *Tout ce qui se fait pour les peuples africains sans les peuples africains se fait contre les peuples africains !* »

Le 6e sommet Union africaine[1] – Union européenne (UA-UE) s'est tenu à Bruxelles, les 17 et 18 février, en présence de nombreux chefs d'État et de gouvernement. Le 14 février, loin de la grand-messe officielle, un contre-sommet, ou Sommet des Peuples, s'est tenu en visioconférence.

Le premier sommet UA-UE s'est tenu au Caire (Égypte) en 2000, première rencontre à ce double niveau continental entre les dirigeant·es européen·nes et africain·es. La déclaration et le programme d'action qui en ont découlé avaient comme ambition de définir une nouvelle dimension stratégique du partenariat entre l'Afrique et l'Europe, dans un esprit d'égalité, de respect, d'alliance et de coopération. Un vaste programme de promesses qui n'ont bien sûr pas été tenues, dans la continuité des politiques post-coloniales qui l'ont précédé.

Depuis, plusieurs sommets se sont enchaînés à Lisbonne en 2007, à Tripoli en 2010, à Bruxelles en 2014, et à Abidjan en 2017.

Avec le même constat : l'avenir des pays africains se décide dans des salons huppés, en Afrique ou en Europe, sans aucune consultation préalable des peuples qui vont subir l'impact de ces politiques et projets. Politiques qui sont dans leur quasi-totalité néfastes pour l'intérêt général des peuples, dans tous les domaines : santé, éducation, agriculture, petit commerce, climat, environnement, droits humains…

Depuis plus de 20 ans, les conséquences de ces décisions sont désastreuses : destruction de nombreux secteurs économiques africains par des politiques commerciales, régies notamment par les accords dits de partenariat économique (APE) au profit des plus grandes firmes, sans protection des marchés locaux ou nationaux. Ces politiques sont marquées par le développement de projets extractivistes et miniers dévastateurs, l'exil de populations appauvries générant une crise migratoire majeure, un accaparement sans fin des ressources dont la terre, l'eau et les semences, véritables socles de la vie des peuples africains.

Fanny Métrat, paysanne en Ardèche

Le 14 février, un Sommet des Peuples, initié par la Convergence globale des luttes pour la terre, l'eau et les semences paysannes Ouest africaine (CGLTE-OA) (cf. encadré) et le Forum des petits agriculteurs d'Afrique orientale et australe (ou ESAFF) s'est tenu en virtuel.

Pendant plus de sept heures, des interventions nombreuses se sont croisées pour dénoncer l'impérialisme européen, le pillage des terres, l'extractivisme, le brevetage du vivant, le *greenwashing*… La CGLT-AO a pu ainsi exprimer que : « *La terre est perçue différemment en Afrique et ne*

(1) L'Union africaine regroupe l'ensemble des 55 pays du continent officiellement reconnus à l'ONU (le Soudan et la Guinée sont, à ce jour, suspendus).

Convergence et caravane

Fondée en 2015, la Convergence globale des luttes pour la terre, l'eau et les semences paysannes en Afrique de l'Ouest (CGLTE-AO) regroupe des mouvements sociaux et des organisations paysannes et de la société civile des 16 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Elle fédère les combats paysans contre l'accaparement des communs, soutient les initiatives agroécologiques et d'émancipation des jeunes et des femmes. Elle porte un plaidoyer construit collectivement, à travers notamment l'organisation de caravanes militantes trans-pays. Elle s'était déjà mobilisée pour organiser un contre-sommet UA-UE à Abidjan (Côte d'Ivoire), en 2017.

À son initiative, plusieurs cars sont partis le 20 novembre 2021 de Gambie, sillonnant les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, avec à leur bord 215 paysan·nes et autres militant·es de la région. Le périple de la caravane s'est terminé le 11 décembre, en Sierra Léone.

Les militant·es ont rencontré les communautés en lutte et les autorités des localités traversées. Iels ont remis aux présidents de la Guinée Bissau et de la Guinée leur « livret vert » qui dresse les constats, témoigne de situations d'accaparements des communs et liste leurs revendications.

En Guinée, iels ont apporté leur soutien aux habitant·es d'un territoire forestier privé·es d'accès à leurs parcelles, l'État ayant signé des contrats laissant le champ libre à des entreprises chinoises pour l'exploitation du bois (avec pour conséquences des coupes rases, l'exploitation de la main-d'œuvre locale, l'appauvrissement des communautés, une sécheresse accrue…).

Quelques semaines après la COP 26 à Glasgow, iels ont aussi martelé que leurs terres et leurs forêts n'avaient pas vocation à servir de compensation carbone aux entreprises polluantes, et que les peuples et les communautés devaient se lever ensemble pour défendre ce qu'ils ont hérité de leurs parents.

Malgré les pannes, des nuits à la belle étoile, des heures sans manger, la fatigue, des galères administratives et une mise en quarantaine éprouvante, l'expérience a renforcé les liens entre militant·es des organisations des pays traversés.

En savoir plus : africaconvergence.net

peut être traitée de la même manière qu'en Europe. Une gouvernance foncière juste doit être considérée comme le fondement des systèmes alimentaires africains durables, économiques et sociaux dans le partenariat entre l'Europe et l'Afrique. »

Les échanges ont aussi soutenu certaines avancées nationales de gouvernance foncière, tout comme des initiatives résilientes grâce à l'agroécologie paysanne. Il a été rappelé que : « *L'agroécologie a aidé de nombreuses communautés africaines à lutter localement contre la faim et la malnutrition, un problème mondial flagrant auquel le continent est confronté. Le potentiel de l'agroécologie paysanne pour nourrir l'Afrique, préserver et enrichir ses terres agricoles et la biodiversité naturelle, cultivée et élevée, est non seulement prometteur, mais aussi nécessaire et urgent à mettre en œuvre à grande échelle.* »

J'ai pu dans ce cadre m'exprimer en tant que représentante de la Coordination européenne Via Campesina, en particulier sur la nécessité que nos organisations en Europe coupent avec toute forme d'impérialisme et que nos luttes convergent avec celles des camarades africain·es.

À l'issue de ce Sommet des Peuples, une déclaration commune et des recommandations ont été lues et remises à Mickael Fakhri, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, qui a promis à l'assemblée qu'il les transmettrait aux officiel·les du sommet UA-EU et les rendrait publiques.

Manifestation lors d'une étape de la Caravane pour le droit à la Terre, à l'Eau et à l'Agroécologie paysanne qui a sillonné à l'automne 2021 cinq pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (Gambie, Sénégal, Guinée Bissau, République de Guinée, Sierra Leone).

(2) Archevêque anglican et militant des droits de l'homme sud-africain, prix Nobel de la paix en 1984 pour son combat contre l'apartheid.

(3) Notion humaniste originaire du Sud de l'Afrique. Une définition en donne pour sens « *la qualité inhérente au fait d'être une personne parmi d'autres personnes* ».

Extraits de la déclaration finale du Sommet des peuples :

« Nous, membres d'une large alliance de mouvements sociaux et paysans, d'organisations confessionnelles et de la société civile d'Afrique et d'Europe, observons avec appréhension la tenue du 6e sommet UE-Afrique. Au cours des 20 dernières années de partenariat entre les deux continents, nous n'avons constaté aucune avancée qui ait permis significativement d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales africaines.

Les partenariats similaires avec d'autres régions du monde se sont révélés être des structures fantômes qui facilitent l'accaparement des terres, le pillage des ressources naturelles, l'impunité des entreprises en complicité avec les autorités nationales et internationales, avec une expansion agressive du marché au détriment de la prospérité et du bien-être des populations.

Malgré le message de partenariat égal des dirigeants de l'UE, nous observons l'impact de l'héritage du colonialisme et l'énorme asymétrie de pouvoir persistante dans le partenariat qui le font pencher structurellement en faveur de l'UE. Il est troublant et inquiétant que l'UE ne fasse aucun effort significatif pour faire face à ce sombre passé. Un état d'esprit différent est nécessaire pour une relation plus transformatrice entre les deux continents.

Le terrorisme et les conflits qui sévissent au Sahel et dans d'autres régions d'Afrique, ainsi que la migration forcée des jeunes africains et africaines qui traversent la Méditerranée, sont les produits de l'extrême pauvreté, des inégalités, de l'urgence climatique et des crises économiques.

Nous faisons écho aux paroles de feu Desmond Tutu (2) et disons que, nous, Africains et Africaines, ne sommes pas intéressé·es à ramasser des miettes de compassion : nous voulons et exigeons le menu complet des droits.

Nous envisageons une culture de solidarité et de démocratisation de l'ubuntu (3) où les personnes, et plus particulièrement les pauvres, les jeunes, les femmes sont, avec l'environnement, au cœur des politiques économiques et sociales.

Nous voulons une Afrique qui puisse définir et façonner ses relations avec les autres régions et les puissances mondiales, mais surtout qui place la dignité et le bien-être de tous les Africains et Africaines au centre de ses politiques. » ■

Lozère Quand l'agriculture paysanne tient Salon dans les fermes

Suite au succès rencontré par la première édition du Salon à la ferme, en 2021, la Confédération paysanne a refait « salon » en février et mars 2022, partout en France, pour venir au plus près des habitant·es des campagnes et des villes. En Lozère, quatre fermes ont ainsi ouvert leurs portes, dont deux élevages de plein air, en difficulté en ces temps de grippe aviaire [1].

Le 19 février, la première ferme en France à ouvrir ses portes pour le Salon à la ferme, organisé par la Confédération paysanne, était en Lozère une ferme sans bâtiment, ce qui n'est pas banal ! C'est celle de Siméon Lefebvre, à Ventalon-en-Cévennes, un éleveur en plein air intégral, une espèce en voie de disparition (cf. encadré)…

Le groupe de visiteuses et visiteurs, parti à une trentaine de personnes, n'a cessé de grossir au fur et à mesure de l'après-midi. Un groupe plutôt hétéroclite, composé de paysannes et de paysans, mais aussi d'étudiant·es en BPREA [2] (dont logiquement quelques futurs confrères et consœurs), d'adhérent·es de l'association des Ami·e·s de la Conf', ou tout simplement de Lozériennes et Lozériens curieux des pratiques de l'agriculture paysanne.

Sur fond d'agneaux jouant à saute-mouton, Siméon, co-porte parole de la Confédération paysanne de Lozère, a présenté sa manière de travailler, ses atouts et ses difficultés. Nous l'avons ensuite accompagné sur un tout petit bout du parcours que lui et un berger auxiliaire pratiquent tous les jours avec le troupeau.

Puis, de retour au parc des nouveau-nés, nous avons écouté Laurence Marandola, paysanne en Ariège et secrétaire nationale du syndicat, nous parler de la nouvelle mouture de la Pac, celle qui sera en application de 2023 à 2027. Vu le public aux connaissances inégales sur le sujet, on peut dire qu'elle s'en est tirée avec brio, mêlant pédagogie et précision, historique et actualité, combativité et objectivité sur la situation actuelle, qui n'est pas franchement riante.

Une prise de conscience sur l'urgence d'agir

L'échange s'est poursuivi entre les différent·es participant·es, amenant une prise de conscience salutaire sur l'urgence d'agir, et des questionnements sur la manière de le faire.

Quelques jours plus tard, le vendredi 25 février, une autre ferme lozérienne faisait Salon en ouvrant ses portes, une autre ferme en élevage de plein air, tant ces élevages sont bousculés par les normes et décrets édictés en ces temps d'épidémie de grippe aviaire. Avec des visiteurs inattendus, puisque la ferme a eu l'honneur de recevoir d'abord des gendarmes, après que l'animatrice départementale de la Confédération paysanne ait évoqué, sur la matinale d'une radio locale, les problématiques actuelles de claustration des animaux. Belle ouverture !

Qu'à cela ne tienne : c'est sous un grand soleil et un vent froid que la ferme du Resses, à Vébron, a accueilli ses visiteuses et visiteurs. Aurélien Galtier, éleveur de brebis et de volailles de chair, a reçu les paysan·nes et Ami·es de la Conf' en Lozère, ainsi que des éleveurs sympathisants venus, eux aussi, témoigner de leur situation.

Sympathisants mais non adhérents eux-mêmes, les Galtier ont eu l'ouverture d'esprit de s'ouvrir pour le Salon à la ferme, soucieux de parler d'une thématique qui les touche de plein fouet et devrait rassembler par-delà les clivages syndicaux : la crise de la grippe aviaire.

Cynthiana Raimon, animatrice de la Confédération paysanne de Lozère
lozere.confederationpaysanne.fr

(1) Les deux autres fermes ouvertes en Lozère pour l'édition 2022 du Salon à la ferme étaient, le 5 mars, la ferme du Cabris du Bès, à Arzenc-d'Apcher (élevage caprin pour fromages), et celle du Champ des courses (maraîchage et poules pondeuses), à Saint-Alban-sur-Limagnole.
(2) Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole.

Le 19 février, à la ferme de Siméon Lefebvre, à Ventalon-en-Cévennes.

Beau bilan

La deuxième édition du Salon à la ferme organisé par la Confédération paysanne, débutée le 19 février et clôturée à la mi-mars, a remporté un très réjouissant succès : 250 fermes ouvertes dans 75 départements, plus de 200 articles (essentiellement des portraits de fermes et de paysan·nes) dans la presse, sans compter les reportages télévisuels et radiophoniques. Et donc une belle dynamique syndicale dans tous les départements concernés.

Après une brève visite des bâtiments, lors de laquelle nous sommes sagement restés à l'extérieur et les poulets à l'intérieur, nous avons partagé un repas très très local, puisque tous les produits venaient de la vallée !

Roxanne Mitralias, animatrice nationale de la Confédération paysanne en charge des dossiers de biosécurité, est intervenue à plusieurs reprises pour préciser des points techniques sur la situation actuelle, que l'on pourrait qualifier d'ubuesque.

En effet, le 26 novembre dernier, le premier cas de grippe aviaire dans un élevage professionnel était confirmé en France. Très étonnamment, dans son communiqué de presse, le ministère de l'Agriculture n'indiquait pas que ce premier foyer concernait un élevage de 160 000 poules pondeuses en bâtiment, dans une zone dense en échanges professionnels avec la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas, déjà contaminés dans leurs élevages industriels.

Contraints d'enfermer leurs volailles plus de neuf mois par an

Chez les Galtier, on élève 3 000 poules par an. D'habitude, elles batifolent en extérieur, dans des parcours herbacés, protégées des rapaces par des fils de pêche tendus entre des piquets. Où que se porte le regard à 360 degrés autour, il n'y a que de la montagne, le causse, des champs… Pas d'élevage industriel à moins de plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres, pas d'axe de transport majeur… Mais gare ! L'avifaune sauvage guette… Et donc, les Galtier, comme tou·tes les autres éleveuses et éleveurs de volailles de France, sont aujourd'hui contraints d'enfermer leurs poulettes et autres pintades neuf mois et demi par an… Le problème, c'est que les volailles, habituées à profiter de l'air libre, habituées à se gaver d'oligoéléments, naturellement présents dans l'herbe, et autres gourmandises comme les vers de terre et insectes divers, ces volailles deviennent stressées et agressives.

L'élevage en plein air est un élevage extensif, qui fait le choix d'un produit savoureux, d'animaux qui ont le temps de grandir, que l'on ne gave pas d'antibiotiques.

Aujourd'hui, la réglementation impose une quantité proprement aberrante de normes, adaptées peut-être à des élevages en batterie – dont le nombre maximal de volailles n'est d'ailleurs limité par aucune loi – mais qui perdent tout leur sens face à des élevages paysans qui ont fait le choix de la qualité et du bien-être animal.

L'élevage en plein air de volailles d'Éloïse et Aurélien Galtier, à Vebron.

Encore plus dramatique, il n'y a pas que la santé des volailles qui en souffre. Les éleveuses et éleveurs avicoles lozériens – et français en général – sont aujourd'hui dans une souffrance absolument intolérable. Avec ceux venus témoigner ce vendredi, larmes et fatigue nerveuse étaient au rendez-vous. Certains ne dorment plus, d'autres songent à en finir, et pas qu'avec l'élevage.

Au total, ce sont 30 % des éleveuses et éleveurs de volailles de France qui pourraient être amenés à fermer leur exploitation ou leur atelier volaille face à l'absurdité de ce qui leur est demandé…

Une hécatombe, un véritable plan social, à l'heure où l'on entend parler à qui veut l'entendre de « circuit court », de « qualité », de « bien-être animal », de « respect environnemental », de « relocalisation »… À l'image de l'ensemble des décisions prises ces dernières années par les ministres successifs de l'Agriculture, la situation actuelle illustre bien tristement la « Ferme France » et son cortège d'insanies, présentées comme l'avenir de l'agriculture française. ■

Adhérer pour travailler en collectif à l'intérêt général

Aide-familial sur la ferme de sa compagne à Ventalon-en-Cévennes depuis 2011, Siméon Lefebvre commence à élever quelques brebis pour nettoyer les vergers. En 2019, il reprend la ferme, en tant qu'agriculteur à titre secondaire, en l'orientant essentiellement vers l'élevage ovin. Agriculteur à titre principal depuis un an, Siméon élève aujourd'hui un troupeau de 80 brebis de race Raïole. Elles sont menées essentiellement à la garde, dans des parcours boisés et sans période de bâtiment. La viande d'agneau de parcours est surtout vendue en direct, tandis que la laine du cheptel est valorisée au mieux, ainsi que les châtaignes du verger, transformées en crème de marrons. Longtemps sympathisant de la Confédération paysanne, Siméon a sauté le pas de l'adhésion en 2020, avec la volonté de défendre des valeurs paysannes et de travailler en collectif pour l'intérêt général.

Les Ami·e·s au **Salon à la ferme**

Fin février et début mars, un peu partout en France, 250 fermes ont ouvert leurs portes à l'occasion de la deuxième édition du Salon à la ferme, organisé par la Confédération paysanne. Les Ami·e·s de la Conf' ont participé activement au succès de la manifestation. En Alsace, par exemple.

« *Le 6 mars, nous étions à la ferme de la Bouille, au col de la Perheux, à une soixantaine de kilomètres de Strasbourg* », témoigne Danielle Gabourin, des Ami·e·s de la Conf' d'Alsace. La ferme élève des vaches de race vosgienne dans de beaux pâturages de montagne [1]. « *Une équipe féminine, derrière le stand de la Confédération paysanne et des Ami·e·s de La Conf' à l'entrée du « salon », a informé les visiteurs et visiteuses du rôle et de l'actualité du syndicat, de l'importance de l'existence des petites fermes et de l'agriculture paysanne. Une dizaine de stands étaient répartis sur l'espace, avec vente de produits fermiers, dont bien sûr ceux de la ferme. En fin de journée, tout le monde semblait satisfait.* »

À quelques coups d'ailes de là, le 27 février, Pierre-Michel Vigneau participait au Salon à la ferme des Hutten, chez Vincent Lauler, à Saint-Pierre-Bois [2]. L'Ami raconte : « *Vincent gère un troupeau d'une quarantaine de vaches de races vosgienne et salers, avec leurs veaux et génisses pour production de viande en vente directe. Il abrite également un troupeau d'une quarantaine de chèvres, conduit par une collègue, avec transformation fromagère.* » Avec les paysan·nes, quatre Ami·e·s de la Conf' d'Alsace ont accueilli un bon millier de visiteurs et visiteuses : « *Ce fut une belle journée, prouvant une fois encore que la société civile était curieuse et intéressée par cette façon de concevoir le métier de paysan !* »

Ce même 27 février, à Buswiller, plus au nord du département, c'est la ferme de S'Clause qui s'ouvrait au public et faisait Salon. Ancien paysan, désormais Ami, Rémi Picot témoigne : « *La ferme a présenté la complémentarité de ses productions qui lui permettent d'être autonome : orge, avoine noire, épeautre, féverole, un peu de maïs, blés anciens, betterave fourragère, pommes de terre, luzerne, prairies permanentes, vergers hautes tiges, ainsi que 80 brebis allaitantes et des chevaux de trait. Ce panel de productions entretient un paysage diversifié. Les familles ont pu assister à la tonte, se promener à dos d'âne ou en calèche, se restaurer et découvrir les stands. Une discussion publique s'est tenue sur le thème de l'abattage de proximité. Ce qui a marqué Freddy et Katrin, nos hôtes, ce sont les remerciements des visiteurs et visiteuses pour le travail réalisé sur la ferme et les soins aux animaux.* »

Pour rejoindre les Ami·e·s de la Confédération paysanne (adhésion à prix libre) : **lesamisdelaconf.org**

(1) fermedelabouille.fr
(2) lindgrube.fr/ferme-des-hutten
(3) Visite en vidéo : urlz.fr/hHEb
(4) L'association Pas à pas porte la démarche de transition pour la vallée de la Weiss.

Faire connaître et soutenir

Une semaine plus tard, d'autres Ami·e·s alsacien·nes étaient à la miellerie du Pays libre, à Freland, dans le Haut-Rhin (cf. *CS* n° 380). Dont Jean Stentz : « *Bon nombre de stands étaient montés. On pouvait y trouver à manger, bien sûr. On pouvait aussi visiter le stand des Ami·e·s de la Conf', ou ceux de Terre de liens et de l'association Pas à pas [4]. Des conférences sur l'apiculture, l'autonomie alimentaire et l'installation des paysans ont passionné le public. Après comptage à l'entrée, nous avons recensé près de 450 personnes en visite, ce qui n'est pas si mal pour un village comme Freland, perdu dans la vallée.* »

Enfin, la veille, le 5 mars, une autre ferme du Bas-Rhin ouvrait ses portes, la ferme d'Hélène, à Hatten, tout au nord du département [3]. Et là encore, les Ami·es de la Conf' d'Alsace en étaient. Hélène et Daniel ont fait visiter leur boulangerie paysanne et ont accueilli un marché paysan d'une trentaine de collègues des environs. Ce Nord de l'Alsace est très peuplé, les zones industrielles y fleurissent plus que les installations agricoles. Les terres ne se libèrent pas, les retraités continuant à cultiver au nom de leur femme, ou en société au nom de leurs enfants. À Hatten, une réserve foncière de 52 hectares, liée à une installation de géothermie, est passée du statut départemental au statut d'intérêt national. De plus, la récupération du lithium dans l'eau thermale fait maintenant partie du projet, lithium qui serait utilisé par une usine de fabrication de batteries programmée dans la région. Hélène et Daniel risquent de perdre le quart de leur surface agricole, ce qui mettrait en péril l'équilibre financier de la ferme et leur projet de vie. Ce 5 mars, le couple a reçu le soutien des visiteurs et des visiteuses, bien conscient·es que « *ce n'est qu'en liant la société civile et les paysannes et paysans que nous pourrons protéger la Terre* ». ■

Le stand des Ami·e·s de la Conf' à la ferme des Hutten, chez Vincent Lauler, à Saint-Pierre-Bois.

De Bure à l'Algérie

Ce mois-ci, c'est Véronique Léon, paysanne en Ardèche, qui partage avec nous deux de ses récents « coups de cœur ».

J'ai adoré lire *Le droit du sol*, la bande dessinée d'Étienne Davodeau, parue en octobre dernier.

« *Il s'agirait de relier deux lieux singuliers, deux actes, deux traces laissées par des sapiens à d'autres sapiens, deux actes qui me fascinent et qu'il m'a semblé judicieux de mettre en résonance.* » Ainsi débute le récit dessiné d'une randonnée pédestre, réalisée en juin 2019, depuis les grottes préhistoriques de Pech Merle, dans le Lot, couvertes de dessins préhistoriques, pour arriver à Bure, où « *d'autres sapiens envisagent d'enterrer des déchets nucléaires dont certains resteront dangereux pendant des milliers d'années* », un cadeau empoisonné laissé à nos descendant·es. Il interroge : comment des êtres humains qui ont laissé un héritage extraordinaire il y a 29 000 ans auraient-iels pu imaginer que nous laisserions des déchets aussi dangereux après nous, qui perdureront encore 100 000 ans ?

L'auteur chemine, en pleine canicule, traverse le Massif Central, le Morvan, les Vosges, et partage ses réflexions avec nous. À plusieurs reprises, il invite (virtuellement ou réellement) des personnes à marcher avec lui, l'occasion de répondre à ses/nos questionnements sur l'histoire des grottes, l'agronomie, le fonctionnement d'une centrale nucléaire… Parfois aussi, un·e de ses proches vient le rejoindre pour le plaisir de faire un bout de route avec lui, tout en ponctuant ses étapes.

On marche, on sue, on galère, on réfléchit, on admire, on sourit, on rencontre les gens… Ce récit vivant, illustré par des dessins au crayon précis, sobres autant qu'esthétiques m'a captivée. Il ne fait preuve d'aucune complaisance, mais de réalisme. C'est un récit qui dénonce sans tourner au « donneur de leçon ». Certaines pages ne contiennent aucun commentaire,

juste des dessins en noir et blanc, au crayon. Cela ajoute à la poésie de l'ouvrage.

Étienne Davodeau pose des réflexions sur un vrai choix de société : quelle trace laissons-nous à nos enfants, quels messages ? Comment en est-on arrivé à une telle désinvolture face à leur futur ? Et tout au long du chemin, au rythme de la marche, il nous entraîne avec lui, dans ses chaussures qui le font parfois souffrir, sa fatigue, ses émerveillements, dans sa tête pleine de cogitations et d'émotions.

Le Droit du sol, Étienne Davodeau, éditions Futuropolis, 216 pages, 25 euros.

J'ai suivi passionnément les cinq épisodes de *C'était la guerre d'Algérie*.

La série documentaire a été diffusée sur France 2 en mars, mais on peut la revoir jusqu'au 12 juillet sur le site internet de France Télévisions [1].

C'est hyper bien documenté, et très vivant car on est immédiatement embarqué·es par les images d'archives et les entretiens avec les témoins de cette douloureuse histoire. Il n'y a aucun tabou, tou·tes les protagonistes ont la parole : FLN, armée française, dirigeants, membres de l'OAS, journalistes, pieds-noirs, harkis, tous et toutes racontent « leur » guerre d'Algérie.

Le documentaire débute en 1830, quand la France colonise l'Algérie, et se termine en 1962 à l'indépendance.

Je pensais connaître un peu cette histoire, mais j'ai énormément appris en regardant la série.

Il me semble que l'analyse et le vécu des acteurs et actrices de cette histoire nous permet de mieux appréhender les enjeux de l'actualité. ■

(1) france.tv/france-2/c-etait-la-guerre-d-algerie/

Face au chaos climatique

Christian Boisgontier

Notre infatigable ami Gilles Luneau, journaliste d'investigation, avait marqué nos esprits en publiant, en 2004, *La forteresse agricole*, enquête historique sur la FNSEA et sa mission non avouée d'encadrer le monde agricole, mais roulant d'abord pour défendre les intérêts de la sphère agro-industrielle. « *La totalité des ministres de la rue de Varenne ont reçu les ordres de la rue de la Beaume* », y écrivait-il. Rien n'a changé, mais Gilles Luneau, mesurant les bouleversements climatiques et leurs effets sur l'agriculture, a aujourd'hui voulu rencontrer des paysan·nes un peu partout en France, dans leur plus grande diversité.

La liste des séismes économiques ne fait plus de doutes : entre les abricots brûlés à 43 degrés, la grêle revenant tous les ans, le dépérissement des forêts, les sécheresses à répétition, les vendanges que l'on commence à faire la nuit, l'arrivée de nouvelles maladies et de nouveaux parasites, pour les animaux comme pour les cultures...

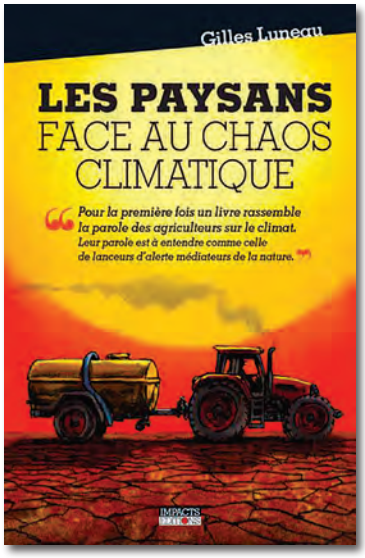

Les paysans face au chaos climatique, de Gilles Luneau, Impact éditions, février 2022, 15 euros.

Et tout se complique dans la recherche de solutions, probablement dans un instinct de survie économique : le besoin d'irriguer davantage (« *car nous sommes obligés* »), le glyphosate qui permettrait le non-labour, la réaction aux limites des traitements par pesticides (« *on nous enlève de plus en plus de matières actives, et nos fruits viendront d'ailleurs* »). Et cet autre qui pense que l'on devra passer par la mutagenèse pour que nos plantes s'adaptent. « *Les agriculteurs sont avalés par l'immédiateté* », constate l'auteur, qui ajoute : « *Ce n'est pas la technique qui les sauvera, on n'ajoute pas un wagon à un train qui déraille.* » ■

Devenir Agriculteur, c'est un projet de vie.

Retrouvez dans votre Caisse les 10 engagements du Crédit Mutuel pour accompagner votre installation*.

* Offre valable dans les Caisses de Crédit Mutuel participantes.
Confédération Nationale du Crédit Mutuel – 46 rue du Bastion – 75017 Paris

Crédit photo : Gettyimages

Crédit Mutuel

BAROMÈTRE 2021

UNE CONFIANCE RENOUVELÉE

POUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Une confiance forte
vis-à-vis des produits frais...

FRAIS 96%

SURGELÉS 89%

CONSERVES 87%

PLATS CUISINÉS 58%

... avec les fruits et légumes en tête

93% des Français ont **confiance dans les LÉGUMES**

et **91%** **dans les FRUITS**

3 Français sur 5
se sentent **suffisamment bien informés** sur les fruits et légumes frais

Top 5 des acteurs de confiance **pour s'informer**

82%	ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS
78%	FAMILLES ET AMIS
76%	PROFESSIONNELS DE SANTÉ
75%	PRIMEURS & COMMERÇANTS SPÉCIALISÉS
73%	AGRICULTEURS **+14 pts en 3 ans**

Maintien de la grande distribution au niveau de confiance de 2020

Près de ¾ des Français ont le sentiment que **le prix des fruits et légumes frais a fortement augmenté...**

mais **seuls 4% des Français** **envisagent de réduire en 1er cette dépense** dans le contexte d'inflation global.

Source : Baromètre de confiance envers les fruits et légumes frais, enquête online menée auprès d'un échantillon de 1024 individus représentatifs de la population française (du 25 novembre au 05 décembre 2021)

csa RESEARCH

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FranceAgriMer

Interfel

Petites annonces

Les petites annonces sont payantes, sauf celles qui concernent l'emploi, les recherches et propositions d'installation, et toute autre demande à but non lucratif. Tarif : 8,50 € les six lignes + 1,50 € par ligne supplémentaire (30 caractères par ligne). Pour les tarifs publicitaires, contacter :
Média Pays – 104, rue Robespierre – 93170 BAGNOLET
Tél. : 0 143 628 282

EMPLOI - STAGES FORMATION

Offres

- Bagnolet - La Confédération paysanne recrute un animateur ou une animatrice nationale pour le suivi de dossiers et commissions en lien avec les pôles : végétal, agriculture et environnement et politiques agricoles - Animation des commissions, accompagnement des instances nationales, veille documentaire, expertise et prospective, participation à l'organisation de manifestations, colloques et séminaires - Bac +5 ou exp. équivalente, exp. du milieu agri. (aspects techniques, économiques et de politiques agricoles) - CDI, 35 h/s, salaire brut mensuel 3 307,50 € - Candidature avant le 25/4, à l'intention de Mme Véronique Marchesseau, à : recrutement@confederationpaysanne.fr

- Bagnolet - La Confédération paysanne recrute un·e co-coordinateur·trice comptabilité - Saisie comptable, analyse des comptes, préparation des situations trimestrielle, déclaration de TVA, analyse des comptes tiers… - Formation en comptabilité et gestion niveau Bac +3, expérience souhaitée, connaissance de la comptabilité associative appréciée - CDI 35/s, salaire mensuel brut 3 307,50 € - Poste à pourvoir début juin 2022 - Candidature à : recrutement@confederationpaysanne.fr

- Bagnolet - Les Chemins pour la Terre, association française ayant pour objet de promouvoir l'action de La Via Campesina (LVC) et de contribuer à ses activités, recrute un contrôleur ou une contrôleuse de gestion pour rejoindre l'équipe du secrétariat opérationnel international de LVC - Suivi financier et comptable, saisie, vérification et validation de la comptabilité générale mensuelle, contrôle de trésorerie, gestion des comptes bancaires et paiements - Exp. auprès de syndicats et/ou mouvements sociaux, mini 3 à 4 ans d'exp. gestion administrative et comptable, maîtrise du français et de l'espagnol (lu, écrit, parlé) - CDI, 35 h/s, salaire brut mensuel 2 208,63 € (avec valorisation éventuelle de l'exp.) - Candidature avant le 17/4 à recruitments@viacampesina.org (Ref. Bagnolet#4)

- Lot-et-Garonne - Le Réseau Semences Paysannes recrute un animateur ou une animatrice sur les enjeux économiques des semences paysannes (identification des questions de fond, animation de la réflexion collective, formations sur le sujet, mais aussi participation à la vie et à la gestion de l'association) - Profil sciences éco et sociales, sciences politiques ou équivalent, sensibilisation aux problématiques agricoles et semencières - Basé à Aiguillon (47), déplacements fréquents, CDI (35 h/s), 2 semaines de tuilage dans la Drôme - Renseignements et candidatures (avant le 17/4) : contact@semencespaysannes.org

- Mayenne - Urgent - Ferme fromagère cherche salarié·e à temps plein - Vaches normandes, production de tomme, fromage persillé bleu et produits frais - Pour soins aux animaux (traite, alimentation) et/ou fromagerie, selon compétences - Autonomie sur le poste et permis B requis - A La-Chapelle-Rainsouin - 02 43 02 24 28 - gaecletreflea4feuilles@gmail.com

ASSOCIATION INSTALLATION TRANSMISSION

Offres

- Mayenne - Cause départ retraite, ferme laitière à céder, 50 ha et une maison d'habitation, en location, avec un élevage de vaches normandes de haut niveau génétique - Très bonne rentabilité - Conviendrait pour jeunes gens passionnés par la race normande - 06 76 98 36 79

- Mayenne - Ferme laitière, transformation et vente directe, recherche un·e ou des associé·es - 40 ha, en biodynamie, à 20 min de Laval - 25 VL, transfo d'une partie du lait en fromages, vente directe et circuits courts - Suite au départ de mon associée, je cherche 1 ou 2 personnes pour rejoindre le Gaec, voire reprendre la ferme si préférable - Possible dès maintenant, avec phase transitoire (salariat, stage, ou autre) - Ouvert pour envisager la suite - 02 43 02 24 28

- Morbihan - Cherche porteur ou porteuse de projet ayant la capacité agricole pour location de terrain 1,7 ha, en zone naturelle, en bordure de ruisseau, à Berric - Idéalement quelqu'un·e voulant implanter la culture de la vigne (droits à planter) - Loyer mensuel : 150 €, bail locatif 3/6/9 ans - 07 83 15 29 93 - leooallais@gmail.com

- Loire-Atlantique - Porteuse de projet, je cherche des associé·es pour la création d'un atelier de maraîchage dans une ferme existante - Un peu d'expérience en maraîchage ? Envie de coconstruire un projet sur les principes de l'agroécologie ? De le faire vivre et d'en vivre ? - Secteur Plessé - Ref annonce : 44.346 - installation@cap44.fr - 02 40 20 13 11

- Loire-Atlantique - Pour 2023-2024, cherche un·e associé·e pour ferme laitière dans l'agglo de Nantes - 190 000 litres de lait de vache, en AB, 75 ha, pâturage de février à septembre, bâtiments fonctionnels - Objectif : mettre en place progressivement un atelier de transfo laitière, d'où le profil fromager·e recherché - Ref annonce : 44.142 - installation@cap44.fr - 02 40 20 13 11

- Loiret - Ferme maraîchère bio à transmettre, à Montbouy - Gamme diversifiée de légumes vendue en direct à la ferme, à une amap et un marché de producteurs - 4 ha (dont 1,3 cultivables et 1,5 en bois) - 4 serres de 240 m², local de stockage et boutique - Tout en location - Reprise dès que possible - Logements dispo à la location dans le voisinage - guitard.charlene@hotmail.fr - 06 09 10 08 40

Bulletin d'abonnement

Avec le bulletin d'abonnement à retourner sous enveloppe timbrée avec votre chèque à l'ordre de Campagnes solidaires au 104, rue Robespierre – 93170 BAGNOLET

N° 382

CAMPAGNES SOLIDAIRES

TARIFS :
Annuel (11 numéros) : 46 €
6 numéros : 24 €
Soutien, collectivité et étranger : 60 € (ou plus)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Commune _____
Profession _____ Téléphone _____
Courriel : _____

Ou avec le mandat de prélèvements sepa ci-dessous à retourner en y joignant un relevé bancaire (RIB) ou postal (RIP) Média Pays – 104, rue Robespierre – 93170 BAGNOLET

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Commune _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Média Pays à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Média Pays. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Fait à..... Signature :

le .....

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter :
Établissement/Agence _____
Adresse _____
Code postal _____ Commune _____

Je vous prie de bien vouloir présenter en faveur de Média Pays sur le compte référence ci-dessous les sommes correspondant à mon abonnement :

Tous les quatre mois (le 15 ème jour du premier mois) ❒ 15 € ou ❒ 20 € Soutien, collectivité et étranger

Annuellement (à la date du renouvellement) ❒ 45 € ou ❒ 60 € Soutien, collectivité et étranger

IBAN

Association bénéficiaire : Média pays – Numéro national d'émetteur : FR96ZZZ492109

BIC

Ou sur le site de la Confédération paysanne : confederationpaysanne.fr

Tél. : 01 43 62 82 82 – abocs@confederationpaysanne.fr

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion de l'association et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès aux informations dans les conditions prévues par la délibération N°80 du 1/4/80 de la CNIL.

- Loir-et-Cher - Cherche associé·e pour un Grec polyculture-élevage laitier sur 245 ha, suite au départ d'un des 4 associés - 190 ha de céréales et 55 ha de fourrages, tout en location - Céréales vendues au négoce - Production de 600 000 litres de lait (65 VL), livrée à Bel, début conversion en AB - Plusieurs bâtiments : silos, stabulation, salle de traite et 2 hangars - Bonne organisation du travail qui limite les week-ends d'astreinte - Possible étape de salariat pour essai - Toute évolution du système peut être envisagée - 06 88 45 58 45 - la-vougrerie@orange.fr

- Loir-et-Cher - Cherche associé·e pour un domaine viticole existant depuis 1905, en AB - Cépages rouges et blancs du Val-de-Loire - 19 ha - Offre de reprise : cession de 50 % des parts sociales - Dès que possible - Accompagnement proposé avant l'association - À Monthou-sur-Cher - 02 54 71 48 68 - info@domaine-sauvete.com

- Indre-et-Loire - Ferme à transmettre - Je cultive une centaine d'ha, les récoltes sont vendues en coop (orge, blé, maïs, tournesol, colza essentiellement) - 84 ha et un hangar de 360 m² seront à louer par la famille qui souhaite permettre une conversion en bio - Diversification des productions possible et vente directe imaginable - Plantation de haies en cours de réflexion - Ouvert à toutes propositions - A Dolus-le-Sec - Adear 37 : 09 66 89 52 16 - contact@adear37.org

- Indre-et-Loire - Ferme à transmettre - Nous l'avons acheté en 1997 et y avons élevé des chevaux, volailles, lapins et chèvres, les terres n'ont pas été cultivées depuis 30 ans (à part des fauchages) - 4,2 ha en tout, dont une pièce plantée de fruitiers - Maison d'habitation (190 m², divisable en plusieurs foyers), 3 hangars (100, 144 et 200 m²), quai de traite (14 chèvres), 1 atelier lapin (12 cages mères), 1 étable, et 1 grenier - Nous déménageons en 2022. - Le tout à vendre 295 000 € - Plusieurs types de projets possibles - À Yzeures-sur-Creuse - 02 47 94 46 71 - 06 42 30 49 35 - dralligcram@gmail.com

- Indre-et-Loire - Je cherche un·e associé·e pour remplacer mon frère qui part à la retraite en 2022 - Installé·es en 1981 en bio, nous sommes 3 actifs - 6 ha groupés et arrosables - Maraîchage et production de plants de fraisiers - Production vendue au marché, à Rungis et via le GIE Stolon Bio du-Val de Loire - Ouvert à d'autres projets que le maraîchage - Près de Chouzé-sur-Loire - 02 47 95 18 49

- Indre - Installé jusqu'en 2019 en élevage de porcs plein air, en AB, avec transfo et vente directe, à Clion, je cherche un repreneur pour la ferme - 18 ha groupés, avec des parcelles favorables aux grandes cultures labourables - Corps de ferme avec maison d'habitation (260 m²), salle de réception pour vente à la ferme, labo de transfo, 1 grange et 1 hangar de stockage + 1 bâtiment bois (524 m²) pour l'élevage et le matériel, dont 2 tracteurs - Avec camping à la ferme (Accueil Paysan) - 02 54 61 62 40 - transmission.adeari@gmail.com

- Indre - Ferme à reprendre - A la Caillonnière, élevage caprin en AB - 80 chèvres alpines et 20 chevrettes - Alimentation produite sur place : luzerne et graminées pour affouragement en vert, pâture et foin, méteils - Lait cru transformé en fromages à pâte lactique (AOP Valencay) et tommes - Vente directe (ferme, marchés, magasins bio, restaurateurs…) - Dans le PNR de la Brenne, se prête à l'agrotourisme (possible de développer cette activité) - Commune avec tous les principaux services - 07 84 79 22 92 - installation-transmission@adeari.fr

- Indre (Sud) **-** Cherche maraîcher·e pour installation sur un écolieu - Nous sommes un groupe animé par l'envie de créer un lieu de vie et de travail dans une démarche écolo et citoyenne, nous avons acheté en SCI une fermette avec 8 ha, lieu d'accueil et de stage géré par une asso - Les terres sont certifiées bio et des parcelles sont prêtes pour l'installation d'un·e maraîcher·e qui deviendra à terme sociétaire de la SCI et donc « copropriétaire » des lieux pour pérenniser son installation - Avec grand hangar, chambre froide et pièce pour transfo et/ou vente - installation-transmission@adeari.fr - 07 84 79 22 92

- Puy-de-Dôme - Grec de quatre jeunes paysans (installations HCF) cherche un associé pour remplacer l'un d'eux - Ferme bio, grandes cultures à petite échelle (49 ha) : céréales panifiables transformées en farine, pain et biscuits, oléagineux transformés en huiles, légumes de conservation cultivés en plein champ (ail, oignon, échalote, courges) - Situation économique saine - Équipements adaptés - Organisation permettant un bon équilibre vie privée/vie pro - Avec 3 salariés (total 2 ETP) - Période d'essai envisagée (stage parrainage) pour une intégration dans le Grec en 2022-2023 - 06 77 63 43 54

- Cantal - Ferme hélicicole à reprendre, à Massiac - Créée en 1999, labelisée bio depuis 2008 - 2,5 ha en location : 3 500 m² jouxtant le labo de transfo, le reste en sous-bois et pâture, accessible mécaniquement - Labo (adaptable à d'autres productions) et logement proposés à la vente - Possibilité d'agrandissement des bâtiments - Diversification possible - Stage test-installation possible - lucie.rey@cantadear.fr - 09 61 27 39 06

- Lot-et-Garonne - Propose pour installation en maraîchage bio (ou semences potagères), près de Villeneuve-sur-Lot : - location en fermage de 3 ha irrigables, plats, bonne fertilité - location d'un bâtiment de 180 m² ; - rachat de matériel adapté : tracteur, matériel de travail du sol, de binage, de récolte, de stockage, irrigation, divers petits matériels - Démarrage possible dès printemps 2022 sur 1 ha, avec accompagnement si besoin, les 3 ha pourront être disponibles en octobre 2022 - Possibilité vente terres sup et parcelle constructible, selon besoin - 06 12 39 06 24 - thibautdehlinger@hotmail.fr

- Gers - Paysan à la retraite cherche repreneur pour une ferme de 20 ha, à Terraube - Terres en prairie non cultivées depuis 2008, DPB transférables, lac de 15,000 m³, nature du sol variée (argilo-calcaire à limoneux) - Pas de maison d'habitation mais possibilité de construire (sous réserve) - Agriculture bio ou de conservation exigée - Cession par fermage ou vente - 06 15 59 86 36 - michel-goudin@wanadoo.fr

- Aveyron - Dans le secteur touristique du Vallon de Marcillac, notre ferme cherche pour fin 2022 un ou plusieurs repreneurs ou repreneuses afin de poursuivre l'aventure commencée il y a 25 ans - 32 ha (22,4 déclarés à la Pac, pour 13,5 DPB), dont 27 ha en propriété et 5 ha en location (prairies et bois) - Avec maison (250 m²), bergerie autoconstruite (110 m²), atelier de transfo de fromages, grange en pierre, autre petite grange et ancienne chèvrerie - Bel endroit pour des projets professionnels et de vie diversifiés - Addear 12 : 07 69 25 13 96 - erwin-daragnes@addear12.com

Demandes

- Isère - Jérôme, ancien maraîcher bio avec projet d'installation en paysan boulanger, et Mathilde, comptable et ouvrière agricole, projet d'installation avec bi-activité dont atelier PPAM - Nous cherchons en Isère limitrophe Drôme 7 à 15 ha de terres arables (mini 2 ha à l'achat) - Si absence de terres, collaboration envisageable avec un céréalier ou achat du blé pour commencer - Des dépendances agricoles pour création d'un fournil + stockage céréales et matériels agricoles - Un espace habitable, un autre logement ou une dépendance avec possibilité de changement de destination en habitation pour créer un local d'assistante maternelle, voire une Maison d'Assistante Maternelle (MAM) - jerome_rageys@yahoo.fr - 06 49 01 51 39

- Occitanie - Emmanuelle (BPREA en cours) et Hervé, 46 ans, en reconversion professionnelle, nous recherchons une exploitation de 60 à 100 chèvres avec transfo fromagère, en 2022 ou 2023 - CEFI possible - 06 76 90 22 15 - emma.dournes@free.fr

Animaux - matériel

- Haute-Savoie et environs **-** Jeunes installés, nous recherchons 20 brebis laitières pour compléter notre troupeau afin de pouvoir être en lactation cet été - Préférence pour race rustique (Thônes-et-Marthod, Basco-bearnaise, Manech…) ou du moins des brebis laitières aux pieds montagnards (système transhumant) - Nous ne sommes pas fermés à des brebis de réforme du moment pour avoir un peu de lait cet été - 06 24 06 64 20 - carine39@msn.com

Divers

- Haute-Savoie - Nous sommes un collectif agricole en autogestion (5 adultes et 2 enfants), à Marlioz - Maraîchage, céréales avec transfo en farine et pain, oléagineux pour de l'huile - L'autoconstruction sur l'habitation et les bâtiments agricoles font partie de nos activités - Nous cherchons une ou plusieurs personnes pour vivre et faire vivre le lieu avec nous et partager l'économie commune, pour la durée d'une saison agricole - turricules@lelombric.org

- Lot et Tarn-et-Garonne - L'association CMSEA-Réseau d'accueil en famille, agréée par le ministère de la Santé depuis 1977, recherche des familles paysannes d'accueil dans le 46 et le 82 (rayon de 100 km autour de Cahors) pour personnes en démarche de soins, souffrant d'addiction - Accompagnement et suivi assurés par une équipe de professionnel·les - Séjours de 1 à 7 mois, basés sur la libre adhésion - Les familles sont indemnisées 30 €/jour + frais de déplacements - Toutes personnes pouvant transmettre des valeurs seront les bienvenues - 05 65 20 12 02 - raf.wads@cmsea.asso.fr

Faire-part

Leurs fondatrices et fondateurs ont l'extrême plaisir d'annoncer la naissance des Soulèvements de la Mer pour une vraie défense de la mer !
Du vendredi 4 au dimanche 6 février, une première rencontre a eu lieu à l'université de Bretagne occidentale, à Brest, entre « *habitant·es des côtes, travailleur·euses et amoureux·ses de la mer* », pour la préserver comme espace commun. « *Nous nous opposons à la logique qui considère les espaces maritimes comme des "ressources" économiques et prétend explorer l'océan pour toujours plus l'exploiter, le protéger pour toujours plus le conquérir.* »
Tous les podcasts des conférences, débats et ateliers sur le site : **soulevementsdelamer.noblogs.org – soulevementsdelamer@riseup.net**

Suggestions du mois : à lire

L'exploitation des travailleurs agricoles étrangers
De lourdes peines ont été requises contre sept sociétés agricoles, le 18 mars à Nîmes, au procès de Terra Fecundis. Cette entreprise espagnole a été condamnée en 2021 pour travail dissimulé de travailleurs étrangers. Cette fois-ci, l'insalubrité des logements était au centre des débats – ***Reporterre*** **: urlz.fr/hMH7**

Le long combat des victimes de pesticides
Un collectif accompagne les agriculteurs rendus malades par les pesticides pour faire valoir leurs droits. Une solidarité précieuse dans un parcours du combattant face à l'administration, à la MSA, au déni, et au risque d'isolement – ***Basta*** **: urlz.fr/hMH8**

La Conf' en action

Stop aux mégabassines !

7 000 personnes ont manifesté le 26 mars à La Rochénard (Deux-Sèvres), pour s'opposer à la construction de mégabassines, réserves d'eau prélevée dans des nappes phréatiques, destinées à l'agriculture intensive, à la surface parfois équivalente à celle de sept terrains de football. Les manifestant·es répondaient à l'appel de la Confédération paysanne, du collectif « Bassines, non merci ! », des Soulèvements de la Terre, soutenus par plusieurs autres organisations de la société civile, dont le collectif Plus jamais ça [1]. L'événement était le plat principal au menu du Printemps maraîchin, débuté la veille et clos le lendemain, entre fête et ateliers pour un meilleur partage de l'eau.

« *Nous ne sommes pas bêtement contre le stockage de l'eau ou contre l'irrigation, nous sommes contre ce que signifient les mégabassines, un modèle agro-industriel destructeur et prédateur,* a rappelé Nicolas Girod, porte-parole national de la Confédération paysanne. *C'est dans la même logique que les farines animales, les OGM, les pesticides, qu'a essayé de nous vendre le modèle agro-industriel pendant des années… Aujourd'hui, on prend le prétexte de la guerre en Ukraine pour nous dire qu'il va falloir produire plus. L'agro-industrie a toujours été dans l'incapacité de nourrir le monde, les mégabassines seront exactement dans la même logique.* »

« *L'eau est un bien commun, partageons-la* » , « *Rechargez les nappes phréatiques avant de stocker l'eau* », pouvait-on lire sur les banderoles.

La très réussie mobilisation a démontré, une nouvelle fois, qu'en ces temps de dérèglement climatique – la sécheresse nous menace déjà, dès le mois de mars –, l'usage et le partage de l'eau sont et seront des enjeux agricoles et sociétaux essentiels. ■

(1) plus-jamais.org

Le dossier « Irriguer, oui mais pour quoi faire ? », publié dans notre numéro de mars, peut-être lu ou relu, téléchargeable sur le site de la Confédération paysanne, ou directement : **urlz.fr/hPdx**

@ Julia Klag, Andrea Blanchin et Victor Pereira

CAMPAGNES SOLIDAIRES

Le journal de la Confédération paysanne

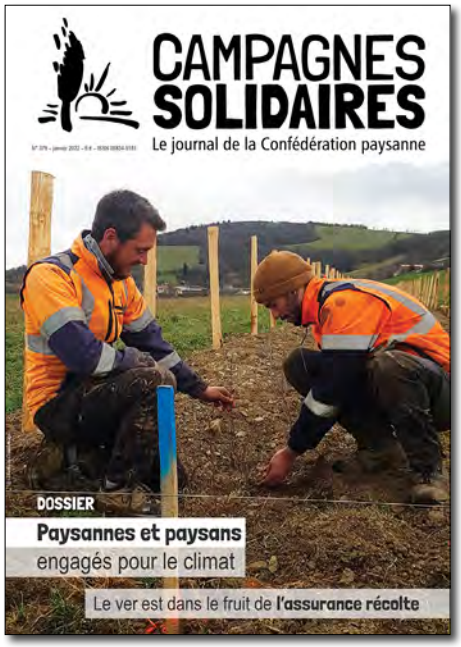

Tous les mois, l'engagement des paysans pour d'« autres mondes possibles »

Tarifs abonnement : annuel 11 numéros : 46 € ; essai 6 numéros : 24 €

Vous pouvez vous abonnez avec le bulletin d'abonnement page 22

Ou en ligne en cliquant sur le lien ci-contre

S'abonner